

OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES SUR LES STUPÉFIANTS

Résumé

En 2021, le commerce international des substances placées sous contrôle a continué de subir les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les craintes de dysfonctionnement de la chaîne d'approvisionnement mondiale des médicaments conduisant des pays à essayer de constituer des stocks de diverses substances. Les statistiques globales sur les stupéfiants pour certains pays en 2021 confirment une augmentation de la consommation, de la fabrication et des stocks de certaines substances (en particulier les analogues du fentanyl), en raison principalement de la hausse significative des besoins liés à la prise en charge de la douleur et à la sédation des patientes et patients atteints de la COVID-19 admis en soins intensifs.

L'analyse régionale de la consommation totale d'analgésiques opioïdes pour le traitement de la douleur confirme la persistance de disparités entre les régions. En effet, la consommation de ces produits est presque exclusivement limitée aux pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord, le niveau de consommation dans d'autres régions étant souvent insuffisant pour répondre aux besoins médicaux de la population.

Le déséquilibre entre les régions n'est pas dû à une pénurie de matières premières opiacées. Hormis l'opium, dont la production est en baisse depuis plusieurs années, l'utilisation de paille de pavot et de concentré de paille de pavot issus des variétés riches en morphine et riches en thébaïne est globalement demeurée à un niveau élevé en 2021 et les stocks ont augmenté, ce qui indique que l'offre est plus que suffisante pour satisfaire la demande, bien que la demande exprimée par certains pays ne reflète pas nécessairement les besoins médicaux réels de la population.

L'un des principaux problèmes que rencontrent de nombreux pays à faible revenu est l'accès limité aux analgésiques opioïdes abordables tels que la morphine. En 2021, la quantité totale de morphine disponible, quantités fabriquées et stocks de début d'année compris, s'établissait à 369,9 tonnes. Sur cette quantité totale disponible, environ 190 tonnes ont été utilisées, dont 36,5 tonnes (soit 9,9%) ont été consommées directement pour soulager la douleur ou sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972, et 153,5 tonnes (41,5%) ont été utilisées dans la fabrication d'autres drogues (principalement de la codéine) ou de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée. La quantité restante, soit 135,8 tonnes, a été déclarée comme demeurant en stock à la fin de l'année. En 2021, 81,1% de la population mondiale, vivant principalement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, n'ont consommé que 14,3% de la quantité totale de morphine utilisée pour la prise en charge de la douleur et des souffrances. Les 85,7% restants, hors préparations inscrites au Tableau III, ont une fois encore été consommés par un petit nombre de pays situés principalement en Europe et en Amérique du Nord. La fabrication mondiale d'oxycodone a augmenté à partir de 2002, le niveau record de 138,1 tonnes ayant été atteint en 2013. Depuis lors, la fabrication de cette substance a diminué progressivement pour s'établir à 80,3 tonnes en 2021. L'association de l'oxycodone à des décès par surdose liés à l'usage abusif de médicaments délivrés sur ordonnance, en particulier en Amérique du Nord, a conduit à l'adoption de mesures de contrôle plus strictes et, par conséquent, à une réduction de la consommation.

Si la fabrication d'hydromorphone, un autre opioïde puissant, a diminué, sa consommation est restée stable, les États-Unis d'Amérique et le Canada affichant les niveaux de consommation les plus élevés. La consommation mondiale d'héroïne a légèrement diminué, passant de 658,5 kg en 2020 à 633 kg en 2021. La Suisse, où l'héroïne est prescrite aux personnes présentant une

dépendance de longue durée aux opiacés, est restée le principal pays de consommation de cette substance en 2021, sa consommation s'élevant à 376,7 kg (soit 55 % du total mondial). Les autres pays ayant déclaré une consommation importante d'héroïne à des fins médicales en 2021 sont l'Allemagne, le Canada, les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Parmi les opioïdes synthétiques, le fentanyl est, après l'oxycodone, l'autre substance la plus souvent associée aux décès par surdose ces dernières années. La fabrication mondiale de fentanyl a augmenté rapidement entre 1999 et 2010, année où elle a atteint le niveau record de 4,3 tonnes. Depuis, la quantité de fentanyl fabriquée a généralement baissé, avec quelques fluctuations, 2 tonnes ayant été déclarées en 2021. Cette tendance à la baisse tient peut-être aux inquiétudes que continuent de susciter les décès par surdose attribués à l'usage abusif de cette substance ou de substances apparentées.

La fabrication, la consommation et l'utilisation d'analogues du fentanyl, à savoir l'alfentanil, le rémifentanil et le sufentanil, qui servent principalement d'anesthésiques, ont augmenté en 2021 en raison de la poursuite de la pandémie de COVID-19. Ils sont utilisés pour l'analgésie et l'inhibition de l'activité respiratoire chez les patients placés sous ventilation mécanique en soins intensifs et pour assurer une couverture analgésique lors de manipulations douloureuses.

La culture, la production et l'utilisation licites du cannabis ont considérablement augmenté depuis 2000, année où de plus en plus de pays de toutes les régions ont commencé à utiliser le cannabis et les extraits de cannabis à des fins médicales et scientifiques. Ces 20 dernières années, la production mondiale de cannabis a donc augmenté, pour atteindre 764,3 tonnes en 2021, soit une nouvelle hausse par rapport aux 650,8 tonnes déclarées en 2020. Étant donné que la culture licite du cannabis à des fins médicales et scientifiques s'est considérablement accrue ces dernières années et que le rendement et les procédés de fabrication ne sont pas normalisés, des précisions ont été demandées aux gouvernements au sujet de certaines données, dans un souci de cohérence.

Pour 2021, l'État plurinational de Bolivie a déclaré une production de 24 575 tonnes de feuilles de coca provenant de la culture licite du cocaïer, et le Pérou une production de 1 170 tonnes. Depuis 2000, le Pérou est le seul pays exportateur de feuilles de coca sur le marché mondial. En 2021, la plupart des exportations étaient destinées aux États-Unis, qui ont déclaré avoir importé au total 90,1 tonnes de feuilles de coca. La quantité mondiale de cocaïne fabriquée licitement a continué de fluctuer, comme c'est le cas depuis plus de 20 ans. En 2021, elle a augmenté pour atteindre 420,7 kg, provenant presque exclusivement (soit à 95,8 % de la production licite mondiale) du Pérou.

Présentation des observations sur les statistiques communiquées sur les stupéfiants

1. Les présentes observations ont pour objet de faciliter l'utilisation des données qui figurent dans les tableaux de statistiques communiquées en ce qui concerne la production, la fabrication, la consommation¹, l'utilisation², les stocks et les échanges licites de matières premières opiacées, des principaux opioïdes, notamment des stupéfiants synthétiques placés sous contrôle international, ainsi que de cannabis, de feuille de coca et de cocaïne. Sauf indication contraire, ces observations portent sur l'évolution observée au cours de la période 2002-2021.

¹Aux fins de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972, un stupéfiant est considéré comme « consommé » lorsqu'il a été fourni à une personne ou entreprise pour la distribution au détail, pour l'usage médical ou pour la recherche scientifique ; le mot « consommation » s'entend conformément à cette définition (art. 1, par. 2, de la Convention).

²Conformément à l'article 20 de la Convention de 1961 telle que modifiée, les Parties adressent à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) des statistiques ayant trait à l'utilisation de stupéfiants pour la fabrication d'autres stupéfiants, de préparations inscrites au Tableau III de la Convention et de substances non visées par la Convention, et à l'utilisation de la paille de pavot pour la fabrication de stupéfiants.

2. Les tableaux des statistiques qui figurent dans la quatrième partie et les annexes IV et V du présent rapport contiennent les données communiquées par les gouvernements à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) conformément à l'article 20 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972³. Les données statistiques les plus récentes visées par les observations sont celles de 2021. Le fait que certains gouvernements n'ont pas soumis de rapport, ou ont soumis des rapports incomplets ou imprécis, parfois même très incomplets ou imprécis, peut avoir une incidence sur l'exactitude de certaines des informations contenues dans le présent rapport⁴. Les conclusions et les recommandations les plus pertinentes que l'OICS a formulées en se fondant sur l'analyse des données statistiques figurent au chapitre II de son rapport annuel⁵.

³Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 976, n° 14152.

⁴Des informations détaillées concernant la communication de rapports statistiques par les gouvernements figurent à l'annexe I de la présente publication.

⁵E/INCB/2022/1.

Matières premières opiacées

3. L'opium et la paille de pavot sont les matières premières obtenues à partir de la plante de pavot à opium (*Papaver somniferum*), dont sont extraits des alcaloïdes comme la morphine, la thébaïne, la codéine et l'oripavine. Le concentré de paille de pavot est un produit obtenu lors du processus d'extraction d'alcaloïdes de la paille de pavot. Il est soumis à contrôle au titre de la Convention de 1961 telle que modifiée. Des informations détaillées sur l'offre de matières premières opiacées et la demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques figurent dans la troisième partie de la présente publication.

Opium

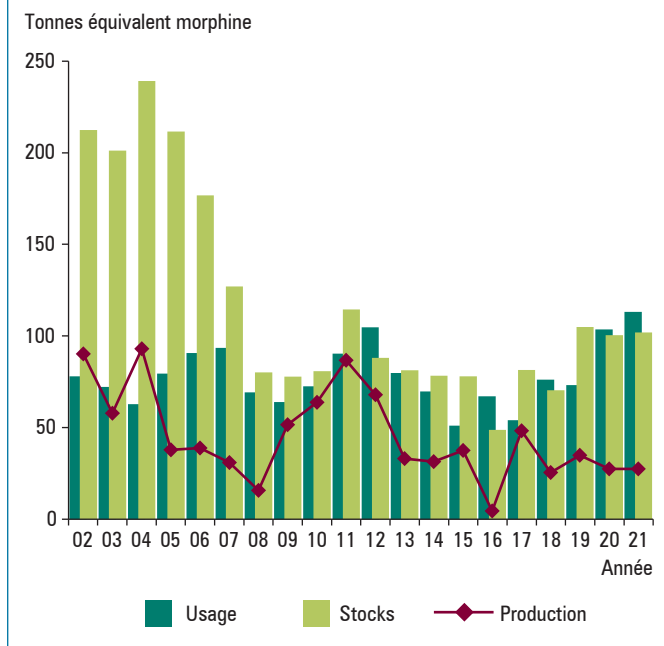
4. L'opium (aussi appelé « opium brut ») est le latex obtenu en pratiquant des incisions sur les capsules vertes de la plante de pavot. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, les chiffres concernant la production et les échanges d'opium se fondent sur une teneur en humidité de 10%. Le cas échéant, les données relatives à l'opium sont également exprimées en équivalent morphine⁶ pour

⁶La quantité exprimée en équivalent morphine ou en équivalent thébaïne est calculée par l'OICS sur la base du rendement industriel en alcaloïde obtenu à partir de l'opium ou de la paille de pavot. Les alcaloïdes secondaires de l'opium ou de la paille de pavot qui sont transformables en morphine ou en thébaïne ont également été pris en compte, et les quantités correspondantes ajustées au moyen des taux de transformation appropriés, chaque fois que l'OICS a été avisé de leur extraction en quantités significatives d'un point de vue commercial.

permettre la comparaison entre l'opium et la paille de pavot. La figure 1 présente les niveaux de production, de stocks et d'usage (consommation et utilisation) licites de l'opium au cours de la période 2002-2021, exprimés en équivalent morphine.

5. En 2000, la production d'opium était supérieure à 1 300 tonnes (147,6 tonnes équivalent morphine), puis elle a fortement baissé, pour s'établir à 143,7 tonnes en 2008 (15,8 tonnes équivalent morphine). Elle est ensuite remontée régulièrement jusqu'en 2011, où elle a atteint 789,1 tonnes en poids brut (86,8 tonnes équivalent morphine), mais elle n'a ensuite cessé de baisser, pour tomber à son niveau le plus bas en 20 ans, 42,3 tonnes (4,6 tonnes équivalent morphine), en 2016. La production a augmenté de nouveau en 2017 pour atteindre 439,3 tonnes (48,3 tonnes équivalent morphine) avant de retomber à 250,8 tonnes (27,5 tonnes équivalent morphine) en 2021. L'Inde, qui a été le principal producteur et le seul exportateur licite d'opium brut en 2021, en a fabriqué 245 tonnes (26,9 tonnes équivalent morphine), ce qui correspond à 97,7 % de la production mondiale totale. Vient ensuite la Chine, qui en a produit 5,3 tonnes (0,5 tonne équivalent morphine), soit 2,1 % du total mondial. Toutefois, en Chine, la paille de pavot remplace l'opium comme principale matière première servant à la fabrication d'alcaloïdes depuis 2000. La République populaire démocratique de Corée et le Japon ont également produit de petites quantités d'opium, représentant ensemble 0,1 % du total mondial.

Figure 1. Opium : production, stocks^a et usage (consommation et utilisation)^b au niveau mondial, en équivalent morphine (2002-2021)



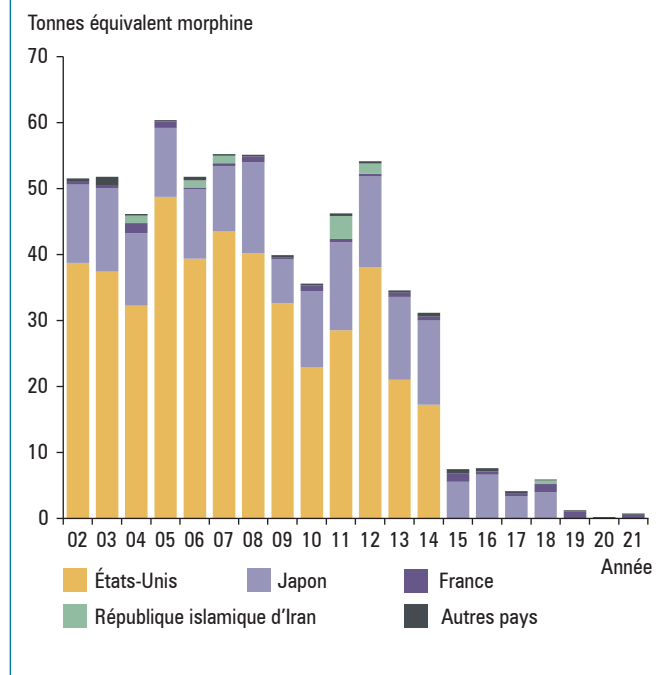
^aStocks au 31 décembre de chaque année.

^bY compris l'usage de l'opium saisi en République islamique d'Iran et au Myanmar.

6. Les importations d'opium en provenance d'Inde (voir fig. 2) ont poursuivi leur nette tendance à la baisse entamée en 2015. Ces importations se sont élevées à 6,5 tonnes (0,7 tonne équivalent morphine) en 2021, ce qui représente un très faible niveau par rapport à celui de 2002 (467,9 tonnes, soit 51,5 tonnes équivalent morphine). Le principal pays importateur d'opium en 2021 a été la France (4,7 tonnes, soit 71,8% de la totalité des importations), suivie par l'Espagne (0,9 tonne, soit 14,8%), l'Allemagne (0,4 tonne, soit 5,8%) et les États-Unis d'Amérique (0,2 tonne, soit 3,1%). Plusieurs autres pays ont importé des quantités inférieures à 0,1 tonne. Il convient de noter qu'en 2019 le Japon a cessé d'importer de l'opium pour importer du concentré de paille de pavot, ce qui a contribué à la diminution des importations et des exportations, ainsi qu'à l'augmentation des stocks détenus par l'Inde.

7. En 2021 comme les années précédentes, l'opium produit a été principalement utilisé pour l'extraction d'alcaloïdes, une petite quantité seulement (20,6 tonnes, soit 2,3 tonnes équivalent morphine) ayant servi à fabriquer des préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée. Les quantités utilisées (qui comprennent les quantités d'opium saisi en République islamique d'Iran et au Myanmar) ont augmenté, passant de 961,5 tonnes (105,8 tonnes équivalent morphine) en 2020 à 1 049,8 tonnes (115,5 tonnes équivalent morphine) en 2021. En 2021 comme en 2020, les principaux pays ayant déclaré avoir utilisé de l'opium pour l'extraction d'alcaloïdes ont été la République islamique d'Iran

Figure 2. Opium : importations en provenance d'Inde, en équivalent morphine (2002-2021)

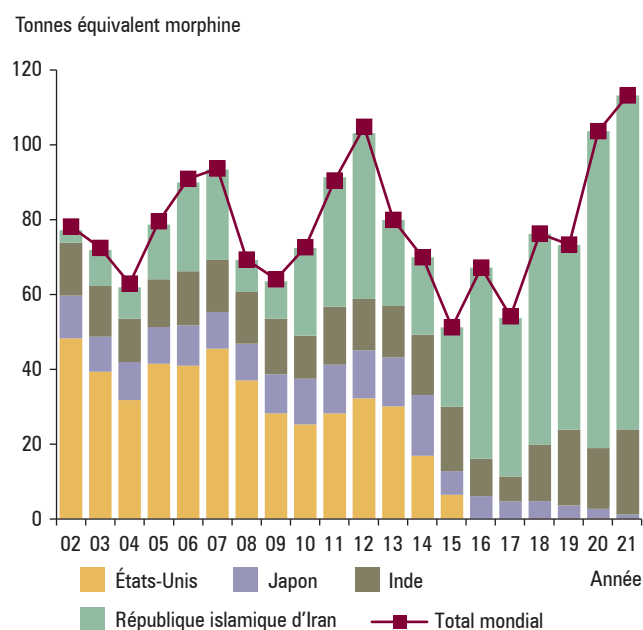


(812,2 tonnes, soit 89,3 tonnes équivalent morphine) et l'Inde (206,8 tonnes, soit 22,7 tonnes équivalent morphine) (voir fig. 3). L'opium que la République islamique d'Iran a déclaré avoir utilisé provenait de saisies. La République populaire démocratique de Corée a déclaré avoir utilisé 0,4 tonne d'opium (0,1 tonne équivalent morphine). Le tableau III qui figure dans la quatrième partie de la présente publication donne des indications plus précises sur l'utilisation de l'opium pour l'extraction d'alcaloïdes et les alcaloïdes ainsi obtenus.

8. Bien qu'il soit essentiellement produit pour l'extraction d'alcaloïdes, l'opium est également consommé dans certains pays sous forme de préparations, principalement pour le traitement de la diarrhée et de la toux. La plupart de ces préparations sont inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée⁷. La consommation totale d'opium à ces fins fluctue depuis 2001. En 2021, la quantité d'opium consommé et utilisé pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III s'établissait à l'échelle mondiale à 20,7 tonnes (2,3 tonnes équivalent morphine), dont 7 tonnes (0,8 tonne équivalent morphine) l'étaient en Chine, 6,8 tonnes (0,7 tonne équivalent morphine) en France et 6 tonnes (0,7 tonne équivalent morphine) en Inde.

⁷Les préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée sont exemptées de plusieurs mesures de contrôle normalement obligatoires pour les préparations contenant des stupéfiants, notamment de la déclaration concernant leur consommation et les échanges internationaux dont elles font l'objet.

Figure 3. Opium : utilisation^a pour l'extraction d'alcaloïdes, en équivalent morphine (2002-2021)



^aComprend l'utilisation de l'opium saisi en République islamique d'Iran et au Myanmar.

9. Les stocks mondiaux d'opium ont atteint un niveau record en 2004 (2 176,2 tonnes, soit 239,3 tonnes équivalent morphine). Ils ont ensuite diminué jusqu'en 2018, année où ils se sont établis à 640,1 tonnes (70,4 tonnes équivalent morphine). Toutefois, en 2019, ils ont augmenté de manière significative pour atteindre 954,7 tonnes (105,5 tonnes équivalent morphine), puis, en 2020, ils ont légèrement diminué pour s'établir à 879,6 tonnes (100,6 tonnes équivalent morphine) et, en 2021, ils ont connu une nouvelle hausse, s'élevant à 927,9 tonnes (102,1 tonnes équivalent morphine) (voir fig. 1). L'Inde détenait toujours les plus importants stocks d'opium : 824,4 tonnes (90,7 tonnes équivalent morphine), soit 88,9 % du total mondial. Elle était suivie de la République islamique d'Iran, qui en détenait 67,8 tonnes (7,5 tonnes équivalent morphine). Le Japon a continué de réduire progressivement ses stocks d'opium en passant à l'utilisation de concentré de paille de pavot pour la fabrication d'opiacés, mais avait néanmoins des stocks de 22,6 tonnes (2,5 tonnes équivalent morphine), soit 2,4 % du total mondial. La France en détenait 7,3 tonnes (0,8 tonne en équivalent morphine). La Chine s'est classée au dernier rang des quatre principaux pays détenteurs de stocks d'opium (autres que l'Inde), avec 3,8 tonnes (0,4 tonne en équivalent morphine)⁸.

⁸Des informations détaillées sur la production, les stocks et la demande d'opium figurent dans la troisième partie du présent rapport.

Paille de pavot

10. La paille de pavot comprend toutes les parties de la plante de pavot à opium après fauchage, à l'exception des graines. La morphine est le principal alcaloïde tiré des variétés de pavot à opium cultivées dans la plupart des pays producteurs. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en thébaïne a commencé au cours de la seconde moitié des années 90. Dans la présente publication, la paille de pavot provenant de variétés de pavot à opium riches en morphine est appelée « paille de pavot (M) », celle issue de variétés riches en thébaïne « paille de pavot (T) », celle issue de variétés riches en codéine « paille de pavot (C) », celle issue de variétés riches en oripavine « paille de pavot (O) » et celle issue de variétés riches en noscapine « paille de pavot (N) ». Outre leur alcaloïde principal (morphine, thébaïne, codéine, oripavine ou noscapine), certaines variétés contiennent d'autres alcaloïdes qu'il est possible d'extraire.

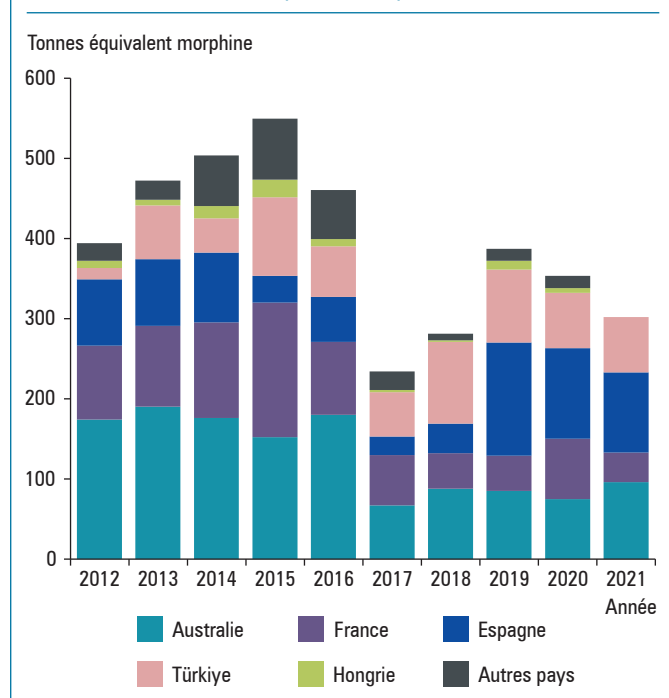
11. La concentration d'alcaloïdes dans la paille de pavot varie considérablement suivant les pays producteurs. Pour comparer les niveaux de production des différents pays, il faut donc utiliser un dénominateur commun : l'équivalent morphine ou thébaïne de la quantité de paille produite dans chaque pays. La culture commerciale de variétés de pavot à opium à forte teneur en codéine a commencé en Australie en 2009 et en France en 2013.

Paille de pavot provenant principalement de pavot à opium riche en morphine⁹

12. Bien que la communication de données statistiques relatives à la production de paille de pavot soit facultative, la plupart des pays qui cultivent le pavot à opium pour en extraire des alcaloïdes ont fourni des informations à ce sujet pour 2021. La production mondiale de paille de pavot (M) exprimée en équivalent morphine s'est caractérisée par une tendance à la hausse pendant les deux décennies qui ont précédé l'année 2021. Elle a fortement fluctué au fil des ans, principalement au gré des conditions météorologiques — instables — et de l'évolution de la demande dans les pays fabricants. Elle a atteint environ 430 tonnes (équivalent morphine) en 2003, est tombée à environ 218 tonnes en 2008, mais a ensuite de nouveau sensiblement augmenté pour atteindre 473 tonnes en 2015, avant de retomber à 281 tonnes en 2018. En 2019, elle a augmenté une nouvelle fois pour s'établir à 387 tonnes, mais a ensuite de nouveau diminué, pour atteindre 353 tonnes en 2020, puis 302 tonnes en 2021. Pendant les deux décennies qui ont précédé l'année 2021, l'Australie,

⁹Les quantités, exprimées en équivalent morphine, de morphine et de codéine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (T) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans la présente section.

Figure 4. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot : production dans les principaux pays producteurs, en équivalent morphine (2012-2021)



l'Espagne, la France et la Türkiye ont été les principaux pays producteurs de paille de pavot (M). En 2021, le premier producteur était l'Espagne (100 tonnes équivalent morphine), suivie de l'Australie (96 tonnes), de la Türkiye (69 tonnes) et de la France (37 tonnes) (voir fig. 4). Les quantités de paille de pavot (C), riche en codéine, ont été prises en compte, à des fins comptables, dans le calcul des quantités en équivalent morphine, et ont augmenté ces dernières années. Le tableau II figurant à la quatrième partie renseigne sur les variations de la superficie des terres consacrées à la culture du pavot à opium, les quantités de paille de pavot (M) récoltées et les rendements obtenus dans les pays producteurs.

13. Les échanges internationaux de paille de pavot (M) comme matière première sont restés limités. En 2021, la France a été le principal exportateur de paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes (58,6 % des exportations mondiales), devant la Slovaquie (33,9 %) et la Hongrie, l'Autriche et la Slovénie, qui en ont exporté de très petites quantités (voir annexe IV, tableau 1).

14. L'utilisation de la paille de pavot (M) est restée relativement stable en 2021 (6 872,9 tonnes en poids brut). Les principaux utilisateurs de la paille de pavot (M) ont été la Türkiye (15 148 tonnes en poids brut), l'Espagne (4 252,5 tonnes), la France (3 292,2 tonnes), la Chine (1 877,6 tonnes), l'Australie (1 301 tonnes), la Slovaquie (924,4 tonnes) et la Macédoine du Nord (76 tonnes). Des précisions sur l'utilisation de la paille de pavot (M) pour

l'extraction d'alcaloïdes et sur les rendements obtenus figurent au tableau IV.

15. En 2021, les stocks mondiaux de paille de pavot (M) se sont élevés à 1 114,1 tonnes (en poids brut), dont 64,6 % étaient détenus par l'Espagne, 30,9 % par l'Australie, 4,5 % par la Belgique et moins de 1 % par la Hongrie.

Paille de pavot provenant principalement de pavot à opium riche en thébaïne¹⁰

16. L'Australie et la France déclarent la production de paille de pavot (T) à l'OICS depuis 1999. L'Espagne a déclaré en produire pour la première fois en 2004. Le Canada, la Chine, la Hongrie et la Nouvelle-Zélande ont déclaré, ces dernières années, une production sporadique. Le tableau II de la quatrième partie donne des indications plus détaillées sur la production de paille de pavot (T).

17. La production de paille de pavot (T) dans les grands pays producteurs au cours de la période 2012-2021, exprimée en équivalent thébaïne, est présentée à la figure 5. De 2018 à 2019, la production totale exprimée en équivalent thébaïne a diminué environ de moitié, passant de 224 tonnes à 116 tonnes, puis elle est remontée à 179 tonnes en 2020 avant de diminuer de nouveau pour s'établir à 161 tonnes en 2021. En 2021, l'Australie a été le principal producteur, avec 152 tonnes équivalent thébaïne, ce qui représente une hausse par rapport aux 115 tonnes produites en 2020 mais une diminution importante par rapport à son niveau de 2018 (207 tonnes). La France a déclaré 8 tonnes et l'Espagne 1 tonne (voir fig. 5).

18. Toute la paille de pavot (T) produite est utilisée dans les pays producteurs et fabricants pour l'extraction d'alcaloïdes. Les quantités utilisées, les alcaloïdes obtenus et les rendements correspondants sont présentés au tableau V de la quatrième partie. Les stocks de paille de pavot (T) se sont élevés à 5 936 tonnes en 2021, l'Espagne détenant 51,6 % du total mondial et l'Australie 48,4 %.

Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en codéine

19. L'Australie a déclaré cultiver de la paille de pavot (C), riche en codéine, à des fins commerciales pour la première fois en 2009, et la France en 2013. La culture de cette variété visait expressément à répondre à la forte demande

¹⁰Les quantités, exprimées en équivalent thébaïne, de thébaïne et d'oripavine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (M) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans la présente section.

Figure 5. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot : production dans les principaux pays producteurs, en équivalent thébaïne (2012-2021)



mondiale de codéine. Sa production a augmenté régulièrement, passant de 415,3 tonnes (poids brut) en 2010 à 6 705,9 tonnes en 2015, avant de diminuer considérablement pour s'établir à 1 313,2 tonnes en 2016, puis d'augmenter de nouveau chaque année pour s'élever à 8 337,7 tonnes en 2021. L'Espagne a fourni 92,4% de la paille de pavot (C) produite, et l'Australie les 7,6% restants. L'Espagne est également le pays qui en a utilisé le plus (79,1%), l'Australie ayant utilisé les 20,9% restants. Les stocks de paille de pavot (C) existants étaient détenus par l'Espagne (6 494,1 tonnes, soit 70,8% des stocks mondiaux), et l'Australie (2 677,5 tonnes, soit 29,2%).

Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en noscapine

20. Ces dernières années, certains pays ont signalé une augmentation de leur culture de paille de pavot (N). La noscapine n'est pas placée sous contrôle international, mais le pavot à opium riche en noscapine contient des opiacés qui le sont, et doit être surveillé conformément aux dispositions de la Convention de 1961 telle que modifiée. En 2021, les seuls pays qui ont déclaré cultiver de la paille de pavot (N) ont été l'Espagne, qui a produit au total 501,3 tonnes (poids brut), l'Australie (367 tonnes) et la France (1 tonne). C'est l'Australie qui en détenait les stocks les plus importants (881,3 tonnes), suivie de l'Espagne (808,7 tonnes) et de la Hongrie (47,4 tonnes).

Paille de pavot utilisée à des fins décoratives

21. Dans certains pays, le pavot est cultivé à des fins autres que la production ou la fabrication de stupéfiants, par exemple à des fins culinaires et décoratives. En 2021, les pays ayant signalé une telle utilisation de la paille de pavot étaient l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Tchéquie.

Concentré de paille de pavot

22. La plupart des pays qui extraient des alcaloïdes de la paille de pavot fabriquent d'abord un produit intermédiaire appelé « concentré de paille de pavot », alors que certains autres fabriquent directement de la morphine ou de la thébaïne à partir de la paille de pavot selon un procédé en continu pouvant faire entrer en jeu un certain nombre d'autres produits intermédiaires (pour plus de détails, voir les tableaux IV et V). Jusqu'à la seconde moitié des années 90, seul le concentré de paille de pavot ayant pour principal alcaloïde la morphine était fabriqué. Puis on a commencé à produire du concentré de paille de pavot contenant essentiellement de la thébaïne, de l'oripavine ou de la codéine. Le concentré de paille de pavot peut contenir un mélange d'alcaloïdes et, en sus du principal, les procédés industriels permettent d'en extraire d'autres. Les différents types de concentré de paille de pavot sont désignés en fonction du principal alcaloïde qu'ils contiennent¹¹.

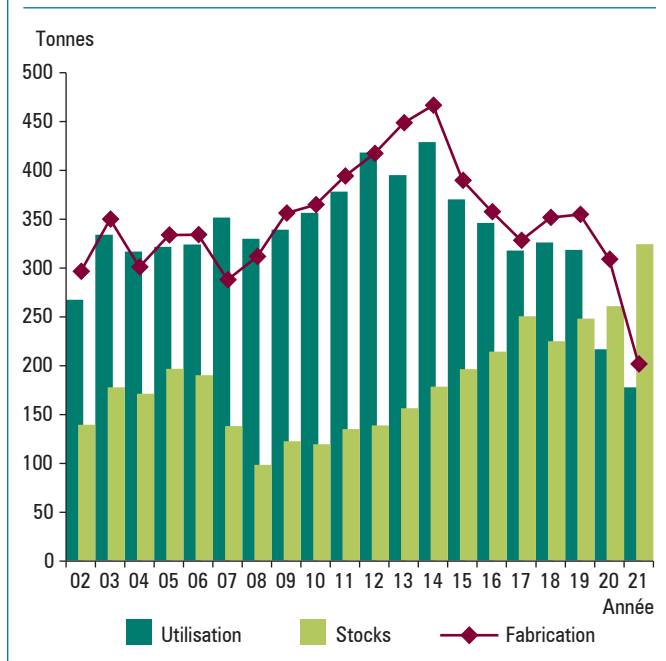
23. Étant donné que la teneur effective en alcaloïdes du concentré de paille de pavot peut varier considérablement, toutes les données concernant ce produit sont, pour faciliter les comparaisons et à des fins statistiques, exprimées en quantité d'alcaloïde anhydre contenue dans le concentré. Les quantités de morphine anhydre contenues dans le concentré de paille de pavot sont appelées AMA (CPP), celles de thébaïne anhydre ATA (CPP), celles d'oripavine anhydre AOA (CPP) et celles de codéine anhydre ACA (CPP). Tous les alcaloïdes contenus dans le concentré de paille de pavot sont examinés ci-dessous. Les données correspondent à une teneur de 100% en alcaloïde anhydre.

Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

24. L'AMA (CPP) reste l'alcaloïde contenu dans le concentré de paille de pavot le plus important et le plus couramment utilisé. La figure 6 donne un aperçu de l'évolution de sa fabrication, de ses stocks et de son utilisation pendant la période 2002-2021.

¹¹À l'heure actuelle, les types de concentré de paille de pavot suivants font l'objet d'échanges commerciaux : a) concentré de paille de pavot ayant la morphine comme alcaloïde principal ; b) concentré de paille de pavot ayant la thébaïne comme alcaloïde principal ; c) concentré de paille de pavot ayant l'oripavine comme alcaloïde principal ; d) concentré de paille de pavot ayant la codéine comme alcaloïde principal.

Figure 6. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot : fabrication, stocks^a et utilisation au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

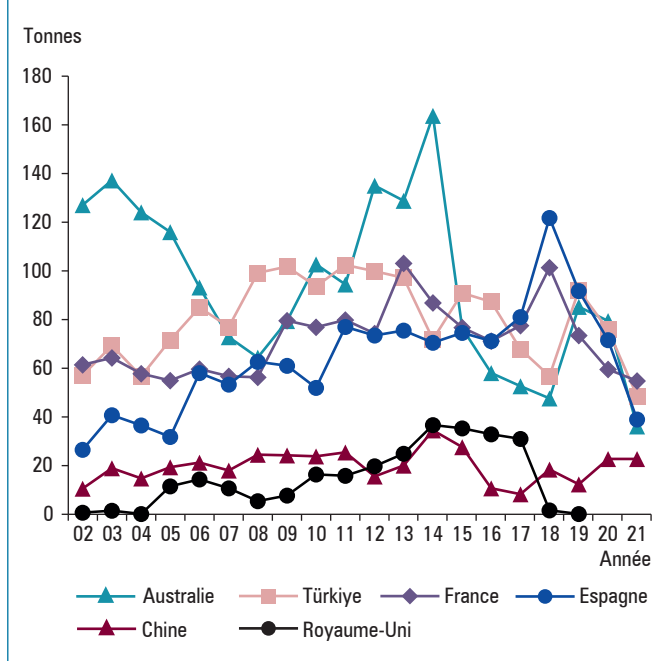
25. La fabrication mondiale d'AMA (CPP) n'a cessé de croître depuis 2001, atteignant un niveau record en 2014 (466 tonnes). Depuis lors, la fabrication de cette substance a diminué progressivement pour s'établir à 201,2 tonnes en 2021 (voir fig. 6). La figure 7 présente l'évolution de la fabrication d'AMA (CPP) dans les principaux pays qui en fabriquent au cours de la période 2002-2021.

26. La France a été le premier pays fabricant d'AMA (CPP) en 2021, avec 54,7 tonnes (soit 27,2 % de la fabrication mondiale), suivie de près par la Türkiye avec 48,4 tonnes (24 %), puis par l'Espagne avec 38,8 tonnes (19,3 %), l'Australie avec 35,9 tonnes (17,9 %) et la Chine avec 22,5 tonnes (11,2 %) (voir fig. 7).

27. Après avoir atteint un niveau record de 239 tonnes en 2012, les exportations mondiales d'AMA (CPP) ont reculé, pour s'établir à 47 tonnes en 2021. Cette même année, l'Espagne en a été le plus gros exportateur (31,1 tonnes, soit 66,2 %), devant l'Australie (10,3 tonnes, soit 22 %), la Türkiye (5 tonnes, soit 10,8 %) et le Royaume-Uni (0,4 tonne, soit 0,9 %). Le Royaume-Uni en a été le principal importateur, effectuant 29,9 % des importations mondiales. Il a été suivi du Japon (21,3 %), de l'Afrique du Sud (16,3 %), de la Norvège (14,6 %), de l'Italie (5,8 %), de la Suisse (5,3 %) et de la Slovaquie (4,9 %). On trouvera des données détaillées sur les échanges internationaux d'AMA (CPP) dans les tableaux 1 et 2 de l'annexe IV.

28. L'AMA (CPP) est un produit intermédiaire servant à fabriquer de la morphine. Elle est également utilisée dans

Figure 7. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot : fabrication dans les principaux pays fabricants (2002-2021)



des procédés de fabrication en continu de la codéine. L'utilisation d'AMA (CPP) a poursuivi sa tendance à la hausse jusqu'en 2014, puis a diminué (voir fig. 6). En 2021, la quantité totale utilisée à l'échelle mondiale s'élevait à 195,6 tonnes, ce qui représentait une baisse importante par rapport au niveau de 226,1 tonnes de 2020. En 2021, la France a été le pays qui utilisait le plus d'AMA (CPP), avec 51,1 tonnes, soit 26,1 % du total mondial. La Chine est arrivée en deuxième position, avec 34,2 tonnes, soit 17,5 %, suivie de l'Australie, avec 27,2 tonnes (13,9 %), des États-Unis, avec 23,2 tonnes (11,9 %), du Japon, avec 16,3 tonnes (8,3 %), de la Norvège, avec 13,6 tonnes (7 %), de la Türkiye, avec 11 tonnes (5,7 %), de l'Afrique du Sud, avec 8,6 tonnes (4,4 %) et de l'Espagne, avec 3,2 tonnes (1,6 %) (voir fig. 8). La Suisse, l'Italie, la Macédoine du Nord et la Slovaquie, dans l'ordre décroissant des quantités considérées, ont déclaré avoir utilisé moins de 3 tonnes d'AMA (CPP).

29. Les stocks mondiaux d'AMA (CPP) ont augmenté au cours des 10 dernières années, pour atteindre 324,4 tonnes en 2021, contre 260,6 tonnes en 2020. La Türkiye détenait les stocks les plus importants (230,6 tonnes, soit 71,1 % du total mondial), devant la Chine (31,7 tonnes, soit 9,8 %), le Japon (22,4 tonnes, soit 7 %), l'Espagne (14,2 tonnes, soit 4,4 %), la France (8,7 tonnes, soit 2,7 %), l'Australie (6 tonnes, soit 1,9 %), les États-Unis (5 tonnes, soit 1,5 %) et la Slovaquie (3,4 tonnes, soit 1 %) (voir fig. 9). Les autres pays détenteurs de stocks d'AMA (CPP), qui représentaient ensemble moins de 1 % du total mondial, ont été, par ordre décroissant, l'Italie et la Macédoine du Nord.

Figure 8. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot : utilisation pour la fabrication d'opiacés (2002-2021)

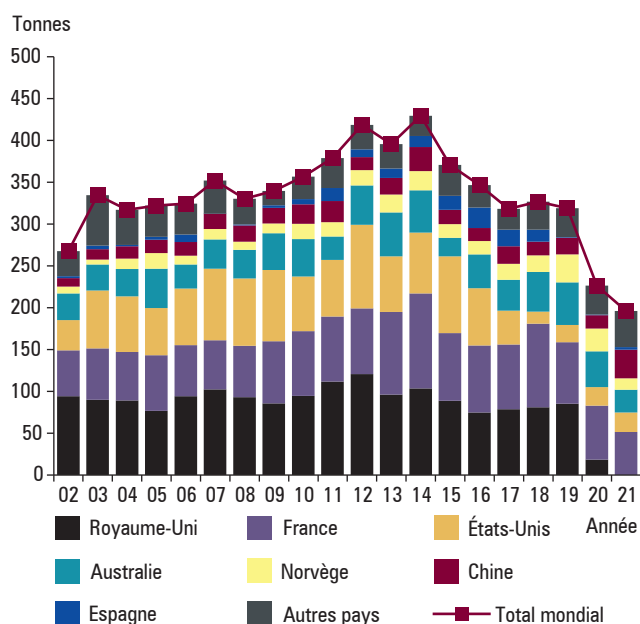
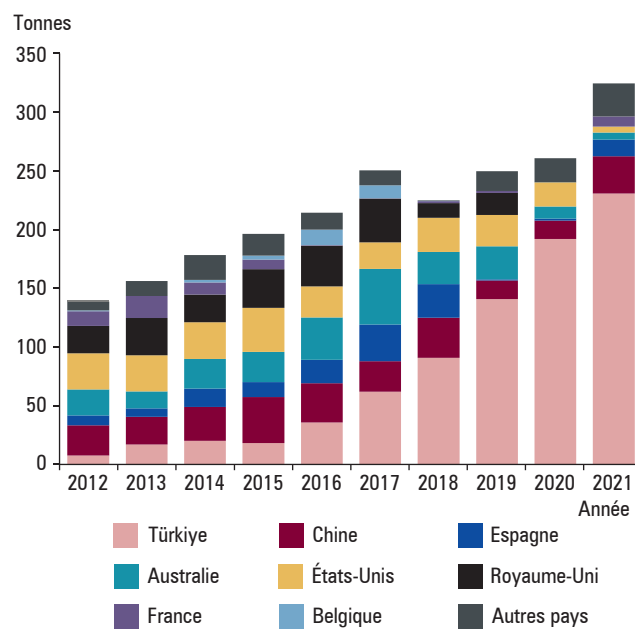


Figure 9. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot : stocks^a (2012-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Thébaïne anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

30. La figure 10 donne un aperçu de la fabrication, des stocks et de l'utilisation d'ATA (CPP) pendant la période 2012-2021. La fabrication industrielle de ce produit, qui a commencé en 1998, a augmenté rapidement jusqu'en 2012, pour atteindre 248 tonnes cette année-là. Les années suivantes, elle a diminué puis s'est stabilisée à des valeurs supérieures à 100 tonnes, pour s'établir à 150,9 tonnes en 2021. Les seuls pays qui en ont fabriqué en 2021 sont l'Australie (127,5 tonnes, soit 84,5 % de la quantité fabriquée dans le monde) et l'Espagne (23,4 tonnes, soit 15,5 %). L'Australie en a détenu des stocks de 42,2 tonnes, soit 43,7 % du total mondial, devant les États-Unis (35,1 tonnes, soit 36,3 %), l'Espagne (10,3 tonnes, soit 10,7 %), la France (7 tonnes, soit 7,2 %) et l'Italie (1,1 tonne, soit 1,2 %). La Slovaquie et le Japon ont détenu des stocks de moins d'une tonne chacun. L'Australie a été le principal exportateur d'ATA (CPP), avec 73,4 tonnes, soit 99,3 % du total mondial. L'Espagne était le seul autre pays exportateur, avec 0,5 tonne, soit moins de 1 %. Les États-Unis sont depuis longtemps le plus gros importateur d'ATA (CPP) ; en 2021, ils en ont importé 71,5 tonnes, ce qui représentait 97,7 % du total mondial des importations. L'Italie en a importé 1,5 tonne, soit 2 %. Le Japon en a importé une petite quantité, qui correspond au pourcentage restant.

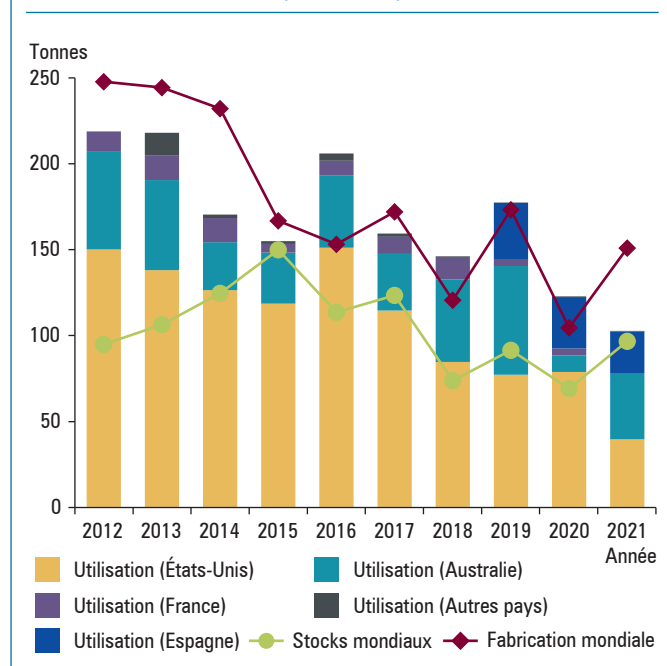
31. L'ATA (CPP) est un produit intermédiaire utilisé dans la fabrication de thébaïne. Son utilisation a fortement

augmenté au niveau mondial entre 2001 et 2011, année où elle a atteint 225,9 tonnes. Elle a ensuite régulièrement diminué, pour s'établir à 102,7 tonnes en 2021. Cette tendance correspond à une baisse de la demande de thébaïne et des stupéfiants qui en sont tirés, comme l'oxycodone et l'hydrocodone, en particulier sur le marché nord-américain. Malgré cette baisse, les États-Unis sont restés le principal utilisateur de thébaïne en 2021 (leur part représentant 38,4 % de la quantité totale utilisée à l'échelle mondiale, soit 39,4 tonnes). Venaient ensuite l'Australie (37,6 %, soit 38,6 tonnes) et l'Espagne (23,6 %, soit 24,2 tonnes). Les stocks mondiaux d'ATA (CPP) ont augmenté, passant de 76,3 tonnes en 2020 à 96,7 tonnes en 2021. Ils étaient principalement détenus par l'Australie (42,2 tonnes, soit 43,7 % du total mondial), les États-Unis (35,1 tonnes, soit 36,3 %), l'Espagne (10,3 tonnes, soit 10,7 %), la France (6,9 tonnes, soit 7,2 %), l'Italie (1,1 tonne, soit 1,2 %), la Slovaquie (0,7 tonne, soit 0,8 %) et le Japon (0,2 tonne, soit 0,2 %) (voir fig. 10).

Oripavine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

32. La fabrication d'AOA (CPP) en quantités présentant un intérêt commercial a démarré en 2001. L'Australie a été le principal pays de fabrication de cette substance en 2021, avec 38,4 tonnes (soit 73,3 % de la quantité fabriquée à l'échelle mondiale), devant l'Espagne (14 tonnes, soit 26,7 %). La quantité totale d'AOA (CPP) utilisée en 2021 a

Figure 10. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot : utilisation, fabrication et stocks^a au niveau mondial (2012-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

atteint 62,3 tonnes, soit une augmentation considérable par rapport aux 29 tonnes utilisées l'année précédente. Les stocks mondiaux d'AOA (CPP) fluctuent depuis 2001. Ils ont augmenté en 2021 pour s'établir à 34,7 tonnes, contre 24,5 tonnes en 2020. Ces stocks étaient détenus principalement par l'Australie (24,7 tonnes, soit 71,3 % du total mondial), l'Espagne (7,8 tonnes, soit 22,6 %) et les États-Unis (1,8 tonne, soit 5,3 %). L'Italie et la Suisse en détenaient de plus faibles quantités.

Opiacés et opioïdes

34. Le terme « opiacés » est habituellement utilisé pour désigner les substances dérivées de l'opium et leurs dérivés chimiquement apparentés, tels que les alcaloïdes semi-synthétiques, tandis que le terme « opioïdes » est plus général et désigne les drogues tant naturelles que synthétiques ayant des propriétés analogues à celles de la morphine, bien que leur structure chimique puisse différer¹².

35. Les opioïdes sont essentiellement utilisés pour leurs propriétés analgésiques dans le traitement de la douleur

Codéine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

33. La quantité d'ACA (CPP) fabriquée a augmenté entre 2001 et 2015, année où elle a atteint le niveau record de 108,9 tonnes, soit près du double du niveau de 2014 (57,7 tonnes). Après avoir diminué pour s'établir à 56,1 tonnes en 2016, elle a augmenté de nouveau, atteignant 85,6 tonnes en 2019, ce qui représente une forte progression par rapport au niveau de 2018 (69,9 tonnes). En 2021, la quantité d'ACA (CPP) fabriquée a diminué pour s'établir à 45,7 tonnes. L'ACA (CPP) est utilisée pour l'extraction de la codéine. Les seuls pays ayant déclaré en avoir fabriqué en 2021 sont l'Australie (92,4 % de la quantité fabriquée à l'échelle mondiale), la Türkiye (4,3 %) et l'Espagne (3,3 %). Il convient de noter que la France, qui représentait 14,3 % de la production mondiale en 2018, n'a pas déclaré en avoir fabriqué en 2021. La quantité d'ACA (CPP) utilisée à l'échelle mondiale a régulièrement augmenté pour atteindre 79,2 tonnes en 2015. Elle a ensuite diminué sensiblement, tombant à 35,8 tonnes en 2018, mais a presque doublé en 2019, pour atteindre 66 tonnes, ainsi qu'en 2020, pour s'établir à 120 tonnes. En 2021, elle a de nouveau diminué, pour revenir à 61,4 tonnes. La Chine est le pays qui a déclaré avoir utilisé le plus d'ACA (CPP) en 2021 (57,4 % du total mondial, soit 35,2 tonnes), devant l'Australie (16,4 %, soit 10 tonnes), les États-Unis (13,5 %, soit 8,3 tonnes), la Norvège (10,7 %, soit 6,5 tonnes), la Türkiye (1,3 %, soit 0,7 tonne) et l'Espagne (0,7 %, soit 0,4 tonne). En 2021, les stocks mondiaux d'ACA (CPP) ont augmenté pour atteindre le niveau le plus élevé jamais observé (36,4 tonnes). Ces stocks étaient détenus par les États-Unis (11,9 tonnes, soit 33 % du total mondial), la Türkiye (11,8 tonnes, soit 32,5 %), l'Australie (10,3 tonnes, soit 28,4 %), la Norvège (0,8 tonne, soit 2,4 %) et le Japon (0,7 tonne, soit 2,1 %), ainsi que par l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni en faibles quantités.

forte (fentanyl, hydromorphone, méthadone, morphine et péthidine), de la douleur modérée à forte (buprénorphine¹³ et oxycodone) et de la douleur légère à modérée (codéine, dihydrocodéine et dextropropoxyphène), mais aussi pour induire ou renforcer l'anesthésie (fentanyl et ses analogues comme l'alfentanil et le rémifentanil). Ils sont aussi utilisés comme antitussifs (codéine, dihydrocodéine et, dans une moindre mesure, pholcodine et éthylmorphine), ainsi que dans le traitement des troubles gastro-intestinaux, en particulier la diarrhée (codéine et diphénoxylate), et de la dépendance aux opioïdes (buprénorphine et méthadone).

¹²D'un point de vue clinique, les opioïdes peuvent être classés en fonction de leurs effets par rapport à ceux de la morphine : affinité (agoniste), opposition (antagoniste) ou effets mixtes (agoniste et antagoniste) sur les mêmes sites récepteurs (dénommés « récepteurs opioïdes ») du système nerveux central et périphérique.

¹³La buprénorphine est placée sous contrôle au titre de la Convention sur les substances psychotropes de 1971.

Alcaloïdes naturels

36. La morphine, la codéine, la thébaïne, la noscapine, l'oripavine, la papavérine et la narcéine sont des alcaloïdes contenus dans l'opium ou la paille de pavot. La morphine et la codéine sont placées sous contrôle international parce qu'elles sont susceptibles de faire l'objet d'un usage abusif, alors que la thébaïne et l'oripavine le sont parce qu'elles peuvent être transformées en opioïdes pouvant faire l'objet d'un tel usage. La noscapine, la papavérine et la narcéine ne sont pas placées sous contrôle international. La morphine est le prototype des opiacés naturels et de nombreux opioïdes, et sert de référence aux fins de comparaison en raison de son fort pouvoir analgésique.

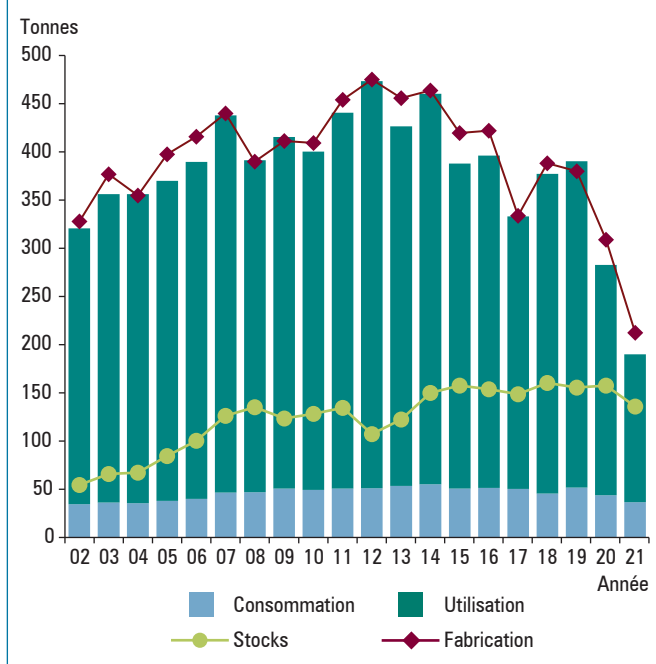
Morphine

37. Pendant 20 ans, entre 2002 et 2021, la fabrication mondiale¹⁴ de morphine a, dans un premier temps, augmenté, passant de 327,8 tonnes en 2002 à 475,3 tonnes en 2012, année où cette fabrication a culminé. Après 2012, elle a diminué, tombant à 212,4 tonnes en 2021, soit une baisse considérable par rapport aux 308,7 tonnes fabriquées en 2020 (voir fig. 11). Les stocks disponibles au début de 2021 s'élevaient à 157,5 tonnes, niveau qui est resté relativement stable depuis 2015. La quantité totale de morphine disponible, quantités fabriquées et stocks de début d'année compris, s'établissait à 369,9 tonnes. Pendant l'année, sur cette quantité totale disponible, environ 190 tonnes ont été utilisées, dont 36,5 tonnes, soit 9,9 %, ont été consommées directement pour soulager la douleur ou sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et 153,5 tonnes (41,5 %) ont été utilisées dans la fabrication d'autres drogues (principalement de la codéine) ou de substances non visées par ladite Convention. La quantité restante, soit 135,8 tonnes, a été déclarée comme demeurant en stock à la fin de l'année.

38. Sur la quantité totale de morphine fabriquée dans le monde en 2021 (212,4 tonnes), la majeure partie (153,5 tonnes, soit 72,2 %) a été transformée en d'autres stupéfiants ou en substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée. D'autre part, 36,5 tonnes (soit 17,2 %) ont été utilisées pour la consommation directe ou pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III, principalement dans le cadre de soins palliatifs.

¹⁴En Australie, en Chine, en Italie, en Norvège, au Royaume-Uni et en Türkiye, le concentré de paille de pavot est soumis à des procédés industriels en continu qui permettent de fabriquer d'autres stupéfiants sans qu'il faille au préalable isoler la morphine. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, l'OICS a calculé la quantité théorique de morphine entrant dans ces procédés et l'a incluse, dans la présente publication, dans les statistiques sur la fabrication et l'utilisation de morphine au niveau mondial.

Figure 11. Morphine : fabrication, stocks^a, consommation et utilisation au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

39. En 2021, les principaux pays fabricants de morphine étaient la France (51,9 tonnes de morphine, soit 24,5 % de la fabrication mondiale), l'Australie (35,1 tonnes, soit 16,6 %) et la République islamique d'Iran (33,6 tonnes, soit 15,9 %), suivies de l'Inde (20,1 tonnes, soit 9,5 %), du Japon (19,6 tonnes, soit 9,2 %) et du Royaume-Uni (17,3 tonnes, soit 8,1 %). La Chine, les États-Unis, la Slovaquie, la Suisse, l'Italie, la Türkiye, l'Espagne et la Macédoine du Nord, dans l'ordre décroissant des quantités fabriquées, ont tous déclaré avoir fabriqué des quantités inférieures à 17 tonnes mais supérieures à 1 tonne.

40. Suite à la diminution de la fabrication de morphine, les exportations de cette substance ont diminué, passant du niveau record de 39,7 tonnes en 2019 à 28,6 tonnes en 2021, soit à peine plus que la moyenne de 27,3 tonnes enregistrée sur la période 2002-2021. Les principaux pays exportateurs en 2021 étaient le Royaume-Uni (6,5 tonnes, soit 22,8 % du total mondial), l'Australie (5,7 tonnes, soit 20 %), la France (2,9 tonnes, soit 10,5 %), les États-Unis (2,9 tonnes, soit 10,1 %), la Suisse (2,2 tonnes, soit 7,6 %), l'Allemagne (1,8 tonne, soit 6,2 %), l'Italie (1,7 tonne, soit 5,9 %) et l'Espagne (1,4 tonne, soit 5 %). Les autres pays ont exporté chacun moins de 1 tonne (voir fig. 12).

41. Les principaux pays importateurs en 2021 étaient la Hongrie (5,2 tonnes, soit 19,3 % du total mondial), l'Allemagne (3,6 tonnes, soit 13,5 %), le Royaume-Uni (2,9 tonnes, soit 10,9 %), l'Australie (2,6 tonnes, soit 9,9 %), l'Autriche (2,4 tonnes, soit 8,7 %), le Canada (1,7 tonne, soit 6,4 %) et la Suisse (1,3 tonne, soit 4,7 %). Les autres

Figure 12. Morphine : part des exportations mondiales, par pays (2012-2021)

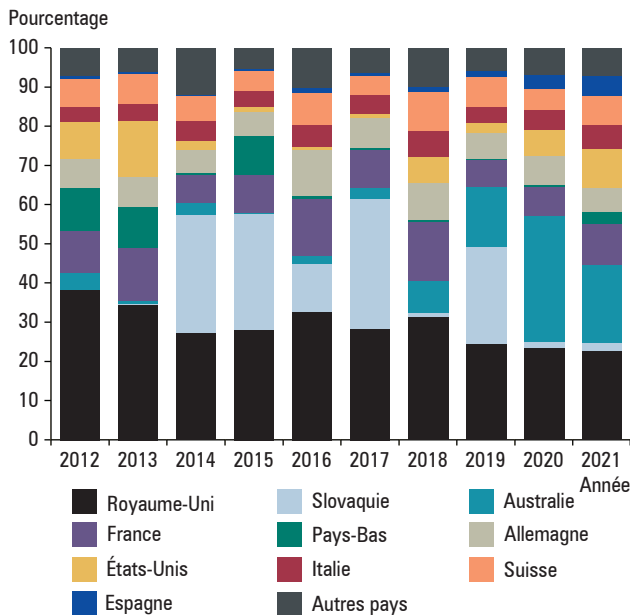
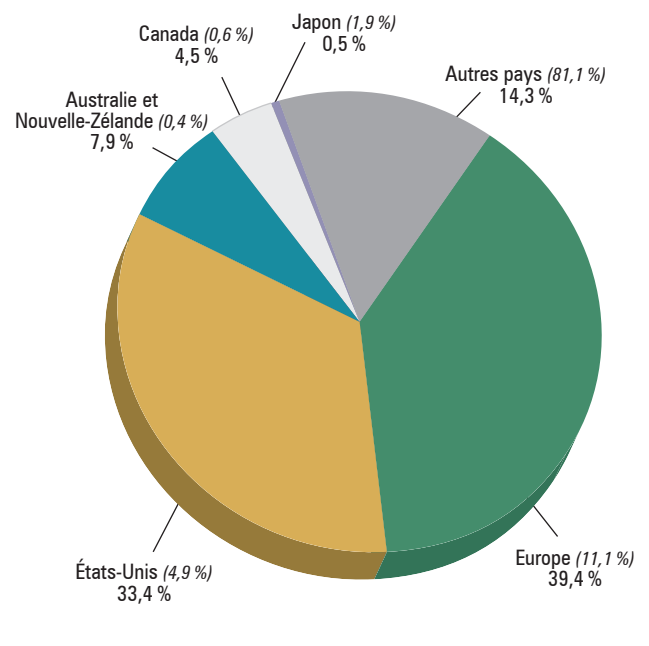


Figure 13. Morphine : répartition de la consommation et part dans la population mondiale (2021)



Note : Les pourcentages entre parenthèses indiquent la part correspondante dans la population de tous les pays déclarants dans le monde.

pays ont importé chacun moins de 1 tonne. On trouvera des données plus détaillées sur les exportations et les importations de morphine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

42. En 2002, la quantité de morphine utilisée pour la consommation directe et les préparations du Tableau III avait atteint 34,5 tonnes, soit 10,5 % de la quantité de morphine fabriquée dans le monde. En 2021, elle s'élevait à près de 36,5 tonnes, mais représentait une part nettement plus importante de la quantité totale disponible, soit 17,2 %, puisque la quantité fabriquée au niveau mondial en 2021 était inférieure à celle de 2002. De nombreux pays continuent de déclarer avoir des difficultés à se procurer des médicaments contenant de la morphine, alors que les matières premières opiacées seraient disponibles en quantités suffisantes, et bien que la plupart des pays et territoires aient déclaré avoir consommé de la morphine en 2021, de nombreuses personnes ont continué de n'y avoir qu'un accès limité. Les écarts de consommation entre pays restent très marqués (voir fig. 13 et tableau XIV de la quatrième partie). Divers facteurs tels que les intérêts économiques et commerciaux, les connaissances et la formation, ainsi que les cadres réglementaires, influencent la capacité des pays à se procurer et à administrer de la morphine pour le traitement de la douleur.

43. En 2021, 81,1 % de la population mondiale, vivant principalement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, n'ont consommé que 14,3 % de la quantité totale de morphine utilisée pour la prise en charge de la

douleur et des souffrances. Les 85,7 % restants, hors préparations inscrites au Tableau III, ont une fois encore été consommés par un petit nombre de pays situés principalement en Europe et en Amérique du Nord. La part de la morphine utilisée pour la consommation directe a augmenté au cours des 20 dernières années, passant de 10,5 % en 2002 à 17,2 % en 2021. Cependant, les écarts en matière de consommation de stupéfiants dans le cadre des soins palliatifs restent préoccupants, surtout en ce qui concerne l'accès à des analgésiques opioïdes abordables comme la morphine et leur disponibilité. En 2021, huit pays représentaient à eux seuls 79,1 % de l'utilisation de la morphine pour la prise en charge de la douleur et des souffrances : ils ont déclaré une consommation comprise entre 1,5 tonne et 11,2 tonnes. Les États-Unis sont restés le pays déclarant le niveau de consommation le plus élevé avec 11,2 tonnes, suivis du Royaume-Uni (3,8 tonnes), de l'Australie (2,3 tonnes), de l'Autriche (2,2 tonnes) et de la Chine (2 tonnes). Tous les autres pays ont déclaré une consommation inférieure à 2 tonnes chacun en 2021.

44. Dans certains pays, la morphine est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée. En 2021, 3 tonnes de morphine ont été utilisées à cette fin, principalement par la Chine (1,6 tonne, soit 53,5 % du total mondial) et l'Italie (1,4 tonne, soit 46 %).

45. La morphine est utilisée en majeure partie pour être transformée en d'autres opiacés, comme la codéine, l'éthylmorphine et la pholcodine (voir tableau VI de la

quatrième partie), mais il importe de noter que la codéine est de plus en plus souvent tirée directement du pavot à opium riche en cet alcaloïde. La quantité totale utilisée dans le monde pour être transformée en d'autres opiacés s'élevait à 266,7 tonnes en 2002, mais a augmenté au cours des années suivantes, culminant à 419,8 tonnes en 2012, avant de commencer à diminuer, pour tomber à 151,9 tonnes en 2021. La morphine sert également à fabriquer des substances non placées sous contrôle au titre de la Convention de 1961 telle que modifiée, comme la noroxymorphone et l'apomorphine. La quantité de morphine utilisée à cette fin a fluctué au cours de la période 2002-2021, tombant ces dernières années à 1,6 tonne, soit le niveau le plus bas de ces 20 dernières années. En 2021, la France était le seul pays à utiliser la morphine à cette fin.

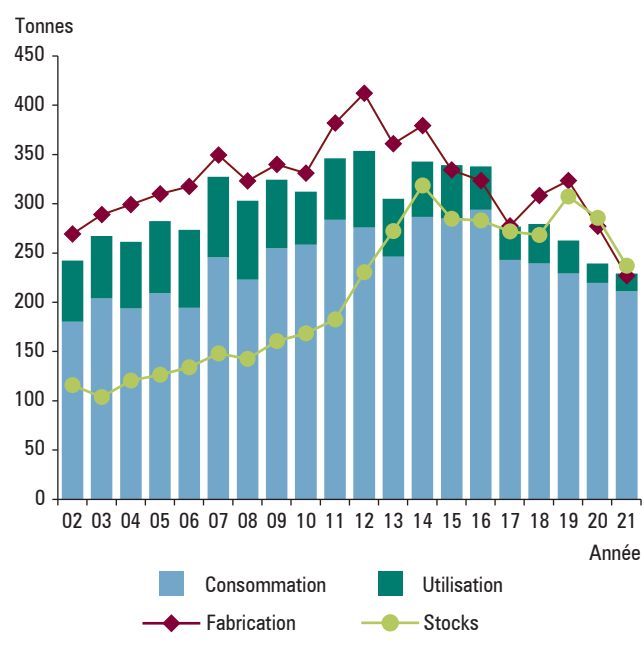
46. Les stocks mondiaux de morphine s'élevaient à 135,8 tonnes en 2021, ce qui représentait une légère baisse par rapport aux 157,6 tonnes de 2020 mais restait dans la moyenne (123,3 tonnes) des 20 dernières années. Les stocks les plus importants étaient détenus par la France (40,8 tonnes, soit 30 % des stocks mondiaux), suivie des États-Unis (19,8 tonnes, soit 14,6 %), du Japon (14,4 tonnes, soit 10,7 %), du Royaume-Uni (13,3 tonnes, soit 6,2 %), de la Slovaquie (6,2 tonnes, soit 3,9 %), de la Hongrie (4,9 tonnes, soit 3,1 %) et de la Suisse (4,3 tonnes, soit 2,7 %). Les autres pays détenaient des quantités représentant moins de 2 % des stocks mondiaux chacun.

Codéine

47. Bien que la codéine soit un alcaloïde naturel du pavot à opium, elle est actuellement obtenue pour l'essentiel à partir de la morphine selon un procédé semi-synthétique. Comme indiqué ci-dessus, il y a eu une augmentation de la culture de la variété de pavot à opium riche en codéine, ainsi que de la fabrication de codéine anhydre à partir de concentré de paille de pavot ou ACA (CPP), dont est extraite la codéine. Celle-ci est utilisée presque exclusivement pour fabriquer des préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée et, dans une moindre mesure, d'autres stupéfiants (dihydrocodéine et hydrocodone, notamment). L'évolution de la fabrication, de la consommation, de l'utilisation et des stocks de codéine dans le monde au cours de la période 2002-2021 est présentée à la figure 14.

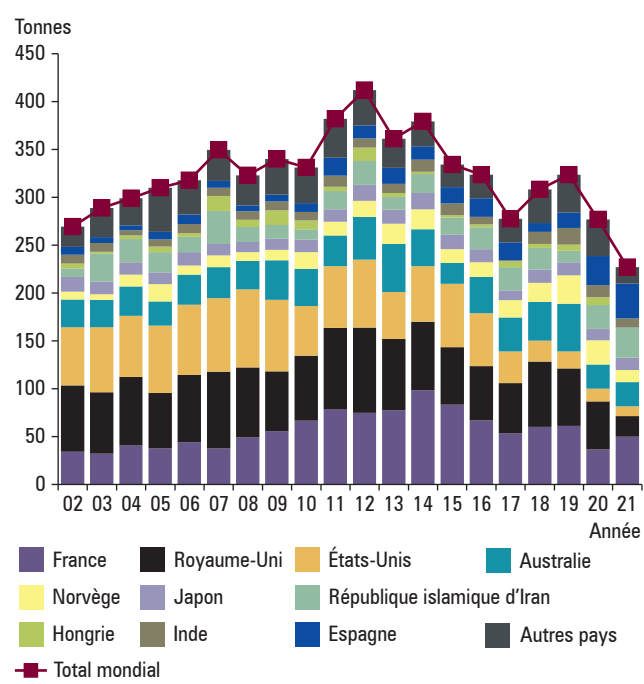
48. La fabrication mondiale de codéine a augmenté entre 2001 et 2012, année où elle a atteint un niveau record de 411,9 tonnes. Depuis, elle a suivi une tendance à la baisse, tombant à 226,9 tonnes en 2021. En 2021, les principaux pays fabricants étaient la France (50 tonnes, soit 22 % de la fabrication mondiale), l'Espagne (36,4 tonnes, soit 16 %), la République islamique d'Iran (31,4 tonnes, soit 13,9 %), l'Australie (25,1 tonnes, soit 11,1 %), le Royaume-Uni

Figure 14. Codéine : fabrication, stocks^a, consommation et utilisation au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 15. Codéine : fabrication (2002-2021)



(21,5 tonnes, soit 9,4 %), le Japon (12,8 tonnes, soit 5,7 %), la Norvège (12,7 tonnes, soit 5,6 %) et les États-Unis (10,3 tonnes, soit 4,5 %). De plus petites quantités (moins de 10 tonnes) ont été fabriquées en Inde, en Italie, en Türkiye, en Macédoine du Nord, en Slovaquie, en Argentine, en République populaire démocratique de Corée et au Myanmar, dans l'ordre décroissant des quantités fabriquées (voir fig. 15).

Figure 16. Codéine : exportations (2002-2021)

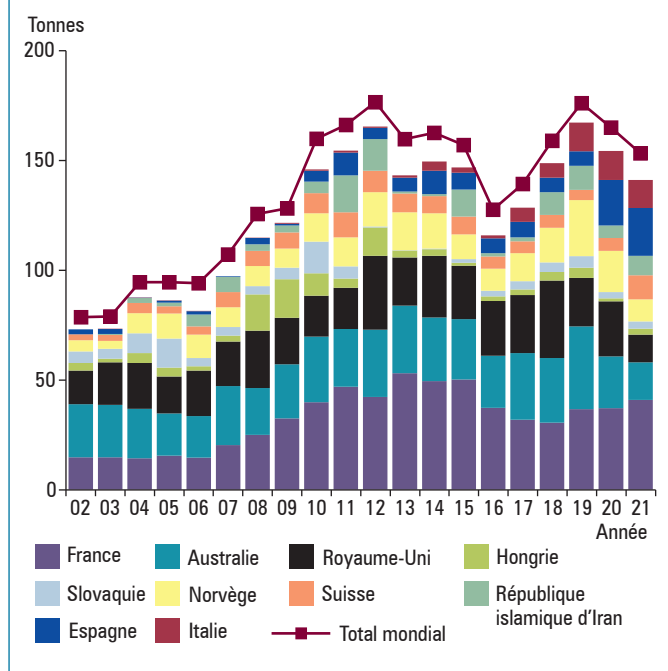
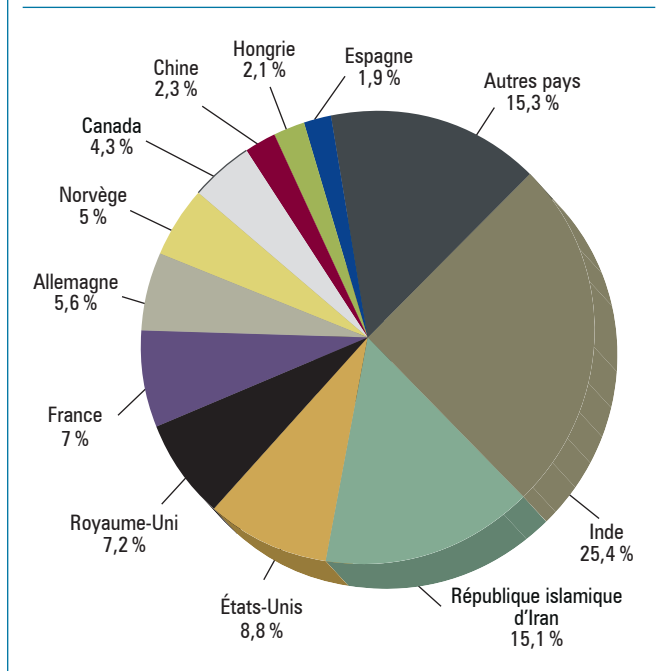


Figure 17. Codéine : utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III (2021)



49. L'évolution des stocks de codéine suit celle de la fabrication. Après avoir augmenté depuis 2002 et atteint leur plus haut niveau en 2014, les stocks mondiaux de codéine ont diminué, pour s'établir à 237 tonnes en 2021. Ils étaient principalement détenus par le Royaume-Uni (65,1 tonnes, soit 22,9%), la France (53 tonnes, soit 18,7%), les États-Unis (23,2 tonnes, soit 8,2%) et l'Espagne (20,4 tonnes, soit 7,2%). Les autres pays ont déclaré des stocks inférieurs à 20 tonnes chacun.

50. En 2021, les exportations mondiales de codéine ont continué de diminuer, passant du record absolu de 176,1 tonnes en 2019 à 153,2 tonnes (voir fig. 16). Le premier pays exportateur de codéine en 2021 a été la France (40,8 tonnes, soit 26,7% du total mondial), suivie de l'Espagne (21,7 tonnes, soit 14,2%), de l'Australie (17,2 tonnes, soit 11,2%), de l'Italie (12,8 tonnes, soit 8,4%), du Royaume-Uni (12,6 tonnes, soit 8,2%), de la Suisse (10,9 tonnes, soit 7,1%) et de la Norvège (10,1 tonnes, soit 6,6%). Les autres pays ayant déclaré des exportations représentaient chacun moins de 10 tonnes.

51. Les 11 pays qui ont importé les plus grandes quantités de codéine en 2021 ont été l'Inde (39,1 tonnes, soit 31,6% du total mondial), l'Italie (11 tonnes, soit 10,9%), l'Allemagne (11,5 tonnes, soit 9,3%), le Canada (8,8 tonnes, soit 7,1%), le Royaume-Uni (8 tonnes, soit 6,4%), la Suisse (7,5 tonnes, soit 6,1%), la Hongrie (4 tonnes, soit 3,2%), le Brésil et la Norvège (3 tonnes, soit 2,4% chacun), l'Irlande (1,9 tonne, soit 1,5%), le Danemark (1,5 tonne, soit 1,2%), la Tunisie et la Colombie (1,5 tonne, soit 1,2% chacune), la Pologne (1,4 tonne, soit 1,1%), ainsi que le Portugal et

le Maroc (1,2 tonne, soit 1% chacun). Quatre autres pays et territoires (Hong Kong (Chine), Sri Lanka, Roumanie et Oman) ont importé moins de 1%. On trouvera des données plus détaillées sur le commerce international de codéine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

52. En 2021, la codéine utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III a représenté 90,8% de la consommation totale de codéine¹⁵. L'utilisation de codéine à cette fin a augmenté, passant de 174,8 tonnes en 2002 à 207,9 tonnes en 2021. Les pays qui signalent l'utilisation de codéine pour la fabrication de ces préparations ne sont pas nécessairement ceux dans lesquels celles-ci sont consommées. La figure 17 répertorie les pays qui fabriquent ces préparations en grandes quantités pour ensuite les exporter.

53. La consommation totale de codéine (y compris sous forme de préparations inscrites au Tableau III), en baisse depuis 2016, année où elle a atteint son niveau record de 293,7 tonnes, s'est établie à 211 tonnes en 2021 (voir fig. 14). Les principaux pays qui ont communiqué des données à ce sujet étaient l'Inde (52,8 tonnes, soit 25,4% du total mondial), la République islamique d'Iran (31,4 tonnes, soit 15,1%), les États-Unis (18,3 tonnes, soit 8,8%), le Royaume-Uni (14,9 tonnes, soit 7,2%), la France (14,7 tonnes, soit 7%), l'Allemagne (11,7 tonnes, soit 5,6%), la Norvège (10,5 tonnes, soit 5%) et le Canada (10,1 tonnes,

¹⁵Pour l'OICS, l'expression « consommation totale » désigne la somme de la quantité d'une drogue qui est directement consommée et de celle qui est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée.

soit 4,3 %) (voir fig. 17). Les autres pays, dont le niveau de consommation de codéine était inférieur à 10 tonnes, étaient, par ordre décroissant des quantités consommées, la Chine, la Hongrie, l'Espagne, le Maroc, la Roumanie, l'Italie, la Türkiye, le Brésil, la Colombie, la Tunisie, la Nouvelle-Zélande et le Portugal.

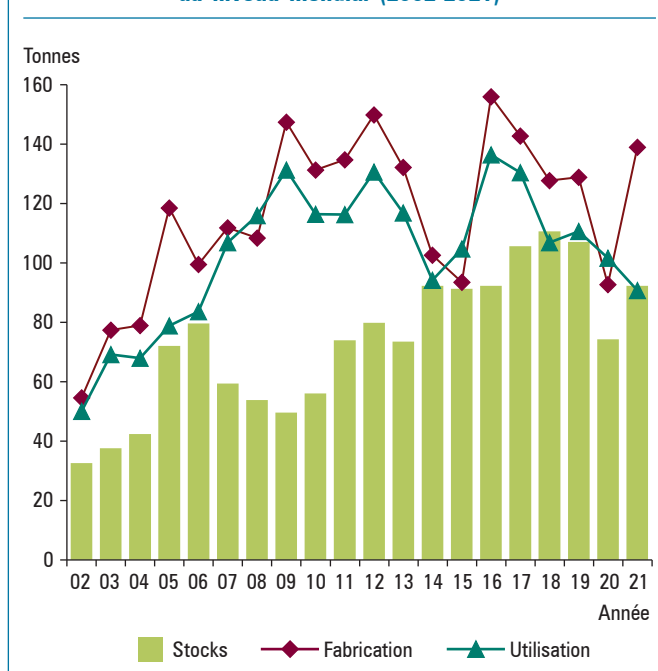
54. Les quantités de codéine utilisées pour fabriquer d'autres stupéfiants, principalement de la dihydrocodéine et de l'hydrocodone, ont augmenté régulièrement pour atteindre le chiffre record de 81,8 tonnes en 2007. Depuis, cette utilisation a progressivement diminué, pour s'établir à 17,9 tonnes en 2021. Seuls cinq pays ont déclaré utiliser la codéine pour la fabrication d'autres stupéfiants ; parmi eux figuraient le Japon (10,6 tonnes, soit 59 % du total mondial), l'Italie (6 tonnes, soit 33,3 %), la Macédoine du Nord (0,9 tonne, soit 5,3 %) et la Slovaquie (0,4 tonne, soit 2,43 %). Les États-Unis n'ont déclaré l'utilisation que de 19 kg, soit 0,1 % du total mondial.

Thébaïne

55. Jusque dans les années 90, la thébaïne était essentiellement fabriquée à partir de l'opium ; depuis 1999, elle est surtout obtenue à partir de la paille de pavot. Elle peut également être fabriquée par transformation de l'oripavine ou d'opioïdes semi-synthétiques comme l'hydrocodone. La thébaïne elle-même n'est pas utilisée à des fins thérapeutiques, mais constitue une matière de base importante pour la fabrication d'un certain nombre d'opioïdes, principalement la codéine, la dihydrocodéine, l'étorphine, l'hydrocodone, l'oxycodone, l'oxymorphone (tous placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961 telle que modifiée) et la buprénorphine (placée sous contrôle au titre de la Convention sur les substances psychotropes de 1971)¹⁶, ainsi que de substances qui ne sont soumises à aucun contrôle international, dont des dérivés comme la naloxone, la naltrexone, la nalorphine et la nalbuphine.

56. À l'échelle mondiale, la fabrication de thébaïne a fortement augmenté depuis la fin des années 90, en raison de l'accroissement de la demande d'oxycodone et d'autres stupéfiants et substances dérivés. En 2021, après quelques fluctuations observées les années précédentes, la fabrication mondiale de thébaïne a de nouveau augmenté pour atteindre 139 tonnes, soit une hausse considérable par rapport aux 92,7 tonnes de 2020, mais toujours en dessous du niveau record de 156 tonnes de 2016 (voir fig. 18). La demande de médicaments dérivés de cette substance a fluctué au cours des dernières années du fait des restrictions concernant les médicaments dérivés délivrés sur ordonnance imposées sur le principal marché (les

Figure 18. Thébaïne : fabrication, utilisation et stocks^a au niveau mondial (2002-2021)



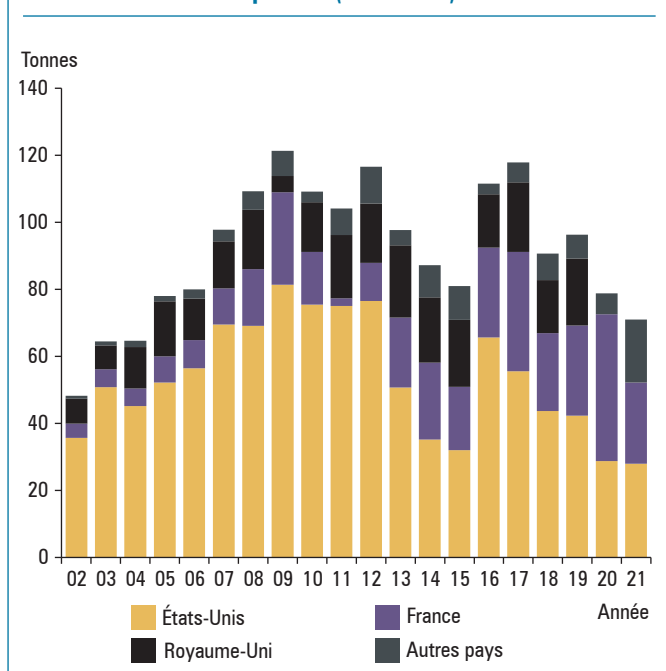
^aStocks au 31 décembre de chaque année.

États-Unis) face à l'usage abusif dont ceux-ci avaient fait l'objet et au nombre élevé de décès par surdose qu'ils avaient causés. L'Australie était le principal pays fabricant en 2021 (77,9 tonnes, soit 56 % du total mondial), suivie des États-Unis (33,9 tonnes, soit 24,4 %), de l'Espagne (25 tonnes, soit 18 %), de l'Inde (0,7 tonne, soit 0,5 %) et de la Chine (0,4 tonne, soit 0,3 %). Cette même année, les exportations de thébaïne ont légèrement diminué pour atteindre 91,4 tonnes. Les principaux pays exportateurs en 2021 étaient l'Australie (68 tonnes, soit 74,4 % des exportations totales) et l'Espagne (23,3 tonnes, soit 25,6 %). De plus petites quantités ont été exportées par la France, le Royaume-Uni, la Fédération de Russie et les États-Unis, dans l'ordre décroissant des quantités exportées. Les principaux pays importateurs de thébaïne ont été la France (30 tonnes, soit 32,3 % du total mondial), l'Allemagne (21 tonnes, soit 22,6 %), le Royaume-Uni (16,5 tonnes, soit 17,8 %), la Hongrie (13,6 tonnes, soit 14,6 %), la Slovaquie (3,3 tonnes, soit 3,6 %), ainsi que la Suisse, la Tchéquie et l'Inde (2,6 tonnes, soit 2,8 % chacune). Les autres pays ont importé moins de 2 tonnes chacun.

57. L'utilisation de thébaïne pour la fabrication d'autres stupéfiants a légèrement diminué, passant de 95,8 tonnes en 2019 à 78,7 tonnes en 2020, puis à 71 tonnes en 2021 (voir fig. 19 et tableau VII de la quatrième partie). En 2021, les États-Unis ont utilisé 40,4 % de la thébaïne utilisée dans le monde à cette fin, soit 27,9 tonnes, suivis par la France (24,3 tonnes, soit 34,3 %), la Hongrie (14 tonnes, soit 19,7 %), la Suisse (2,5 tonnes, soit 3,5 %) et la Slovaquie (1,2 tonne, soit 1,7 %). Les autres pays ont signalé en avoir utilisé des quantités bien plus faibles. La quantité de

¹⁶Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1019, n° 14956.

Figure 19. Thébaïne : utilisation pour la fabrication d'opioïdes (2002-2021)



thébaïne qui aurait été utilisée pour la fabrication de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée (principalement la buprénorphine) a fluctué au cours de la période 2002-2021 : après avoir atteint un pic de 24,9 tonnes en 2016, elle est tombée à 19,8 tonnes en 2021, l'Allemagne, la Tchéquie, l'Inde, la Hongrie et les États-Unis, dans l'ordre décroissant des quantités utilisées, représentant ensemble 100 % du total mondial en 2021.

58. Après avoir connu une tendance générale à la hausse malgré quelques variations depuis 2000, les stocks mondiaux de thébaïne se sont établis, en 2021, à 92,2 tonnes, après un niveau record de 110,6 tonnes atteint en 2018. Les principaux stocks étaient détenus par l'Australie (21,4 tonnes, soit 23,2 % du total mondial), le Royaume-Uni (14 tonnes, soit 15,3 %), les États-Unis (12,8 tonnes, soit 13,9 %), l'Allemagne (12,6 tonnes, soit 13,7 %), la France (12,2 tonnes, soit 13,2 %) et la Suisse (4,7 tonnes, soit 5,1 %). Les autres pays ont chacun déclaré des stocks représentant moins de 5 % du total mondial.

Oripavine

59. En 2007, l'oripavine a été inscrite au Tableau I de la Convention de 1961 telle que modifiée. La quantité d'oripavine fabriquée dans le monde augmente depuis 2008 et a atteint, en 2021, 57,8 tonnes, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré. En 2021, la fabrication de cette substance était concentrée dans un petit nombre de pays : les États-Unis (20 tonnes, soit 34,8 % de la fabrication mondiale), l'Espagne (19,2 tonnes, soit 33,3 %), l'Australie (12,5 tonnes, soit 21,6 %) et la Suède (6 tonnes, soit 10,3 %).

L'utilisation de grandes quantités de cette substance pour la fabrication d'autres drogues n'a été déclarée cette année-là que par les principaux pays producteurs que sont les États-Unis (18,6 tonnes, soit 62,2 % du total mondial) et l'Allemagne (11,3 tonnes, soit 37,8 %), principalement pour la fabrication d'oxymorphone. En 2021, les stocks mondiaux d'oripavine ont atteint 17,7 tonnes, niveau proche de celui le plus élevé jamais enregistré en 2016 (18,1 tonnes). Sur les stocks mondiaux déclarés en 2021, l'Allemagne en détenait 13 tonnes, soit 73,6 %, suivie de l'Espagne (1,7 tonne, soit 9,6 %), des États-Unis (1,3 tonne, soit 7,1 %) et de l'Inde (1 tonne, soit 5,9 %). Des quantités inférieures à 1 tonne étaient détenues par la Suisse et l'Australie, et de faibles quantités étaient détenues par quelques autres pays.

Opioides semi-synthétiques

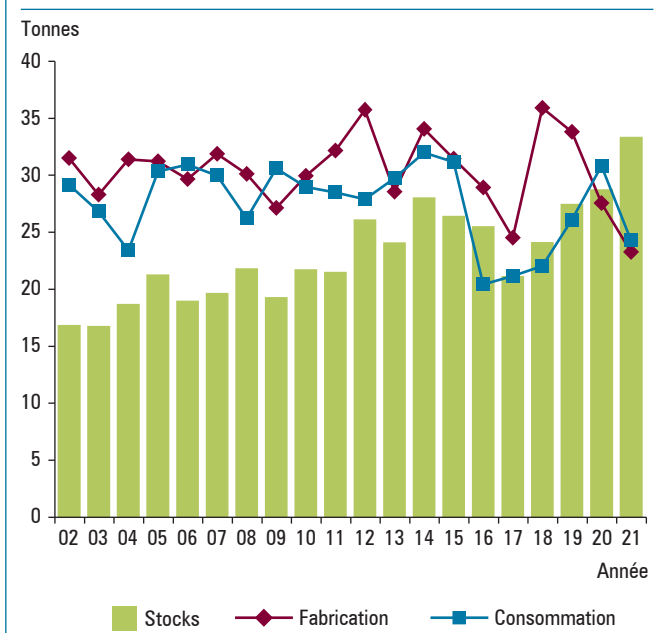
60. Les opioïdes semi-synthétiques sont obtenus au moyen de transformations chimiques relativement simples d'opiacés naturels comme la morphine, la codéine et la thébaïne. La dihydrocodéine, l'éthylmorphine, l'héroïne, l'hydrocodone, l'oxycodone et la pholcodine en sont quelques exemples. Certains des principaux pays fabricants ont signalé la survenue de pertes importantes lors de la transformation de certains opioïdes semi-synthétiques¹⁷. Ces pertes expliquent la différence entre les quantités totales d'hydrocodone et d'oxycodone fabriquées et celles consommées, comme le montrent les figures 22 et 23, respectivement.

Dihydrocodéine

61. La fabrication mondiale de dihydrocodéine est restée relativement stable ces 20 dernières années, avec une moyenne d'environ 30 tonnes par an et un niveau record de 35,9 tonnes atteint en 2018. En 2021, la quantité totale fabriquée à l'échelle mondiale a chuté à 23,2 tonnes (voir fig. 20). Les pays qui fabriquent les quantités les plus importantes sont restés le Japon (10 tonnes, soit 43,1 % du total mondial), le Royaume-Uni (7,4 tonnes, soit 31,9 %), l'Italie (5,1 tonnes, soit 22,1 %), la Slovaquie (0,3 tonne, soit 1,7 %) et la Chine (0,2 tonne, soit 1,1 %). Les exportations mondiales de dihydrocodéine se sont élevées à 7,4 tonnes en 2021. Le principal pays exportateur a été l'Italie (4,4 tonnes, soit 59,2 % des exportations mondiales), suivie du Royaume-Uni (1,6 tonne, soit 21,1 %), de la Suisse

¹⁷ Les pertes de fabrication sont celles qui se produisent : a) lors du processus de raffinage d'un stupéfiant ; b) lors du processus de transformation d'un stupéfiant en sels, isomères, esters et éthers, selon qu'il convient, conformément aux tableaux ; et c) lors de la fabrication de préparations autres que celles inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée. Ces pertes peuvent aussi être dues à la décomposition chimique d'un stupéfiant, à des fuites, à l'évaporation, aux exigences de qualité ou à des accidents.

Figure 20. Dihydrocodéine : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

(0,8 tonne, soit 11,4%), de la Slovaquie (0,4 tonne, soit 4,8%) et des Pays-Bas (0,2 tonne, soit 2,6%). Les autres pays ont exporté moins de 2% du total mondial. En 2021, le Royaume-Uni est resté le premier pays importateur de dihydrocodéine (3,5 tonnes, soit 48,5% des importations mondiales), suivi de la Colombie (1 tonne, soit 14,5%), de la Suisse (0,9 tonne, soit 13,6%), ainsi que de l'Autriche et de la République de Corée (0,3 tonne, soit 4% chacune). Les autres pays ont importé chacun moins de 4% du total mondial.

62. La dihydrocodéine est consommée principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée, lesquelles ont représenté 85,2% de la consommation totale de cette substance en 2021. Les principaux pays en ayant utilisé à cette fin ont été, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, le Japon, la République de Corée et la Chine. Ces quatre pays ont représenté ensemble 98,3% du total mondial. En 2021, la quantité de dihydrocodéine utilisée pour la consommation directe a atteint 3,6 tonnes, soit 14,7% de la quantité totale consommée de cette substance. Les stocks mondiaux s'élevaient à 33,4 tonnes, soit le niveau le plus élevé atteint depuis 2002. Les plus importants étaient détenus par le Japon (10 tonnes, soit 43,1% du total mondial), le Royaume-Uni (7,4 tonnes, soit 31,9%), l'Italie (5,1 tonnes, soit 22,1%), la Slovaquie (0,4 tonne, soit 1,6%) et la Chine (0,2 tonne, soit 1,2%).

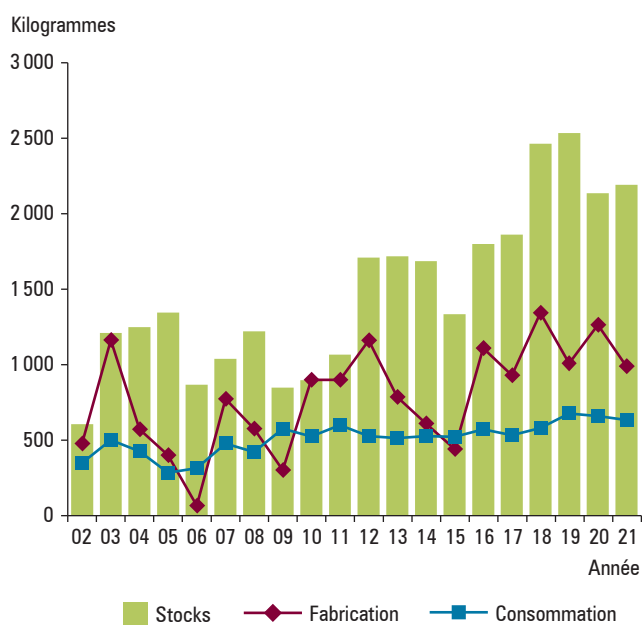
Éthylmorphine

63. La fabrication d'éthylmorphine a fluctué au cours de la période de 20 ans allant de 2002 à 2021, avec une moyenne annuelle mondiale de 1,4 tonne. En 2021, la fabrication mondiale de cette substance a continué de diminuer, passant de 0,4 tonne en 2020 à 0,1 tonne. Le seul pays qui fabriquait cette substance était la Hongrie. Les exportations (0,3 tonne) et les importations (0,4 tonne) ont été limitées. Les pays exportateurs d'éthylmorphine étaient, dans l'ordre décroissant des quantités exportées, la France, la Türkiye, la Hongrie, la Suisse et les Pays-Bas. Les pays et territoires importateurs étaient, par ordre décroissant des quantités importées, la Tunisie, la Bulgarie, Hong Kong (Chine), les Pays-Bas, la Tchéquie, la Suisse, l'Uruguay, la Pologne, la Belgique, la Suède et le Luxembourg. Environ 80,7% de la quantité totale d'éthylmorphine consommée l'a été sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée. La consommation mondiale a également diminué, passant à 0,2 tonne en 2021. Les principaux pays consommateurs en 2021 étaient la France (47,6 kg, soit 26,2% de la consommation mondiale) et la Suède (40 kg, soit 21,5%), suivies de la Hongrie, de l'Inde, de la Tunisie et de la Türkiye, par ordre décroissant des quantités consommées, qui ont toutes déclaré une consommation inférieure à 30 kg mais supérieure à 10 kg. En 2021, les stocks mondiaux d'éthylmorphine s'élevaient à 2,1 tonnes, la France étant le pays qui en détenait le plus (1 tonne). L'Inde, la Hongrie, la Suède et la Türkiye, dans l'ordre décroissant des quantités détenues en stock, en détenaient plus de 70 kg.

Héroïne

64. Ces 20 dernières années, la quantité mondiale d'héroïne fabriquée de manière licite a été en moyenne de 788 kg par an, atteignant plus de 1 000 kg certaines années. En 2021, 989,2 kg d'héroïne ont été fabriqués licitement, principalement en Suisse (550,4 kg, soit 55,6% du total mondial), au Royaume-Uni (376,8 kg, soit 38,4%) et en Espagne (62 kg, soit 6,3%) (voir fig. 21). Cette même année, les exportations de cette substance provenaient de Suisse (1,3 tonne, soit 58,6% des exportations totales), du Royaume-Uni (570,2 kg, soit 26,1%) et d'Espagne (62 kg, soit 6,3%). Le principal pays importateur était les Pays-Bas (1,1 tonne, soit 53,2% des importations totales), suivis de la Suisse (780 kg, soit 36,2%), de l'Allemagne (117,2 kg, soit 5,4%), du Canada (51,7 kg, soit 2,4%), du Danemark (41,3 kg, soit 2%) et du Royaume-Uni (17,7 kg, soit 0,7%).

Figure 21. Héroïne : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

65. La consommation mondiale d'héroïne a légèrement diminué, passant de 658,5 kg en 2020 à 633 kg en 2021. La Suisse, où l'héroïne est prescrite aux personnes atteintes d'une dépendance chronique aux opiacés, en a déclaré une consommation de 376,7 kg en 2021 (soit 59,5 % de la consommation mondiale). Les autres pays ayant déclaré une consommation importante d'héroïne à des fins médicales en 2021 étaient l'Allemagne (123,4 kg, soit 19,5 % du total mondial), les Pays-Bas (87,8 kg, soit 13,9 %), le Canada (27,5 kg, soit 4,3 %) et le Royaume-Uni (15 kg, soit 2,4 %). Les stocks mondiaux d'héroïne sont restés stables, à 2,2 tonnes, en 2021. Les pays qui en détenaient des stocks importants en 2021 étaient les Pays-Bas (952 kg, soit 43,4 % du total mondial), la Suisse (843,1 kg, soit 38,5 %), le Royaume-Uni (154 kg, soit 7 %), l'Allemagne et le Canada (80 kg, soit 3,6 % chacun) et le Danemark (28,3 kg, soit 1,3 %). Les autres pays détenaient chacun des stocks représentant moins de 1 % du total mondial.

Tableau 1. Consommation d'héroïne à des fins médicales dans le cadre de programmes de traitement, en kilogrammes (2011-2021)

	Canada ^a	Danemark	Allemagne	Luxembourg ^b	Pays-Bas	Espagne	Suisse	Royaume-Uni ^c
Année de mise en place du programme	2003	2009	2000	2017	1998	2002	1994	Années 20
Nombre de personnes bénéficiant du programme (année)	110 (2016)	450 (2015)	628 (2016)	n.d.	668 (2019)	n.d.	1 644 (2015)	n.d.
Forme d'administration	Injection, comprimé	Injection	Injection, comprimé	Comprimé, inhalation	Comprimé, inhalation	Injection	Injection, comprimé	Injection, comprimé
Posologie quotidienne maximale	n.d.	110-600 mg	1 000 mg	n.d.	1 000 mg	600 mg	450 mg	n.d.
<i>Quantité d'héroïne consommée dans les programmes de traitement (kg)</i>								
2011	..	29,755	29,028	n.d.	134,684	1,745	237,872	160,000
2012	4,742	26,101	52,835	n.d.	138,019	2,181	250,459	47,511
2013	10,661	30,998	75,311	n.d.	137,129	8,391	242,002	7,821
2014	5,468	31,190	71,840	n.d.	134,344	1,746	240,554	39,585
2015	14,030	30,216	78,850	n.d.	91,561	1,819	263,631	40,346
2016	13,664	41,699	60,732	n.d.	159,865	2,467	255,712	36,792
2017	14,533	20,904	90,183	1,292	114,537	0,873	256,884	32,432
2018	6,640	28,261	110,930	4,605	111,314	1,061	281,848	34,258
2019	25,419	28,895	124,140	5,915	135,717	1,747	318,484	35,000 ^d
2020	25,842	..	120,079	9,555	121,668	1,751	361,851	16,616
2021	27,500	..	123,412	..	87,843	1,790	376,705	15,026

Note : L'annotation « n.d. » signifie que l'information n'était pas disponible. Les deux points (..) indiquent que des informations statistiques ont été fournies, mais qu'aucune donnée ne l'a été sur ce sujet.

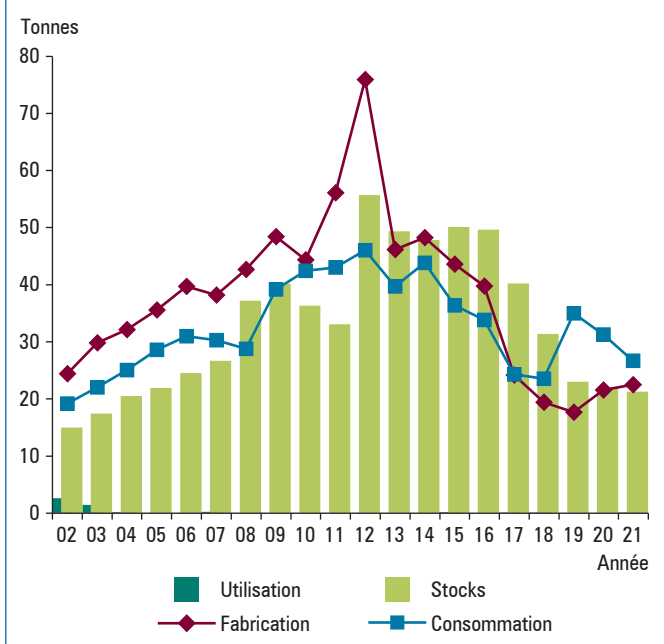
^aAprès les essais de la North American Opiate Medication Initiative (NAOMI) et l'étude SALOME (Study to Assess Longer-term Opioid Medication Effectiveness), les patients se sont inscrits pour obtenir de la diacétylmorphine dans le cadre du programme spécial d'accès canadien.

^bLe traitement à base d'héroïne intervient dans le cadre du projet pilote de traitement assisté à la diacétylmorphine (TADIAM), dont le premier rapport d'activité n'a pas encore été publié.

^cEn 2017, le Royaume-Uni a lancé de nouveaux programmes de traitement à base d'héroïne à la demande de l'Advisory Council on the Misuse of Drugs et sur décision du Glasgow City Integration Joint Board. Au Royaume-Uni, l'héroïne est utilisée pour soulager la douleur aiguë provoquée par des blessures, dans les cas d'infarctus du myocarde et d'œdème pulmonaire ainsi qu'en soins palliatifs.

^dCe chiffre a été calculé par l'OICS à partir des séries de données disponibles. Il fait l'objet d'un suivi par le Gouvernement.

Figure 22. Hydrocodone : fabrication, consommation, utilisation^a et stocks^{b,c} au niveau mondial (2002-2021)



^aUtilisation pour la fabrication d'autres stupéfiants.

^bStocks au 31 décembre de chaque année.

^cDes pertes considérables se produisent dans le processus de fabrication de cette substance, ce qui explique certains des écarts qui apparaissent entre les chiffres de la fabrication et ceux de la consommation et des stocks.

Hydrocodone

66. En 2021, la fabrication mondiale d'hydrocodone a atteint 22,5 tonnes, un chiffre en légère augmentation par rapport aux 21,5 tonnes de l'année précédente, mais bien en deçà du pic de 75,9 tonnes fabriquées en 2012 (voir fig. 22). Les États-Unis étaient à l'origine de la quasi-totalité (99,9 %) de la fabrication mondiale de cette substance, la Chine et le Royaume-Uni en ayant fabriqué des quantités beaucoup plus faibles.

67. En 2021, la consommation mondiale d'hydrocodone a diminué, passant de 31,2 tonnes en 2020 à 26,6 tonnes. La quasi-totalité (98,9 %) de cette consommation a été le fait des États-Unis. La Colombie a déclaré avoir consommé 251,6 kg de cette substance, soit 0,9 % du total mondial, devant le Canada (13 kg, soit 0,1 %). Plusieurs autres pays ont signalé une consommation en quantités minimes.

68. Par le passé, les États-Unis se servaient de l'hydrocodone pour fabriquer de la thébaïne dans le but de produire d'autres stupéfiants ; cette utilisation n'est plus déclarée depuis 2003, l'extraction directe de thébaïne de la paille de pavot l'ayant progressivement remplacée depuis la fin des années 90. Si les États-Unis ont consommé la majeure partie de l'hydrocodone, ils en ont également exporté (167,1 kg, soit 80,2 % du total des exportations mondiales), tout comme la République islamique d'Iran (33,7 kg, soit 16,2 %) et la Slovaquie (4,5 kg, soit 2,1 %). Les États-Unis détenaient 98,9 % des stocks mondiaux.

Hydromorphe

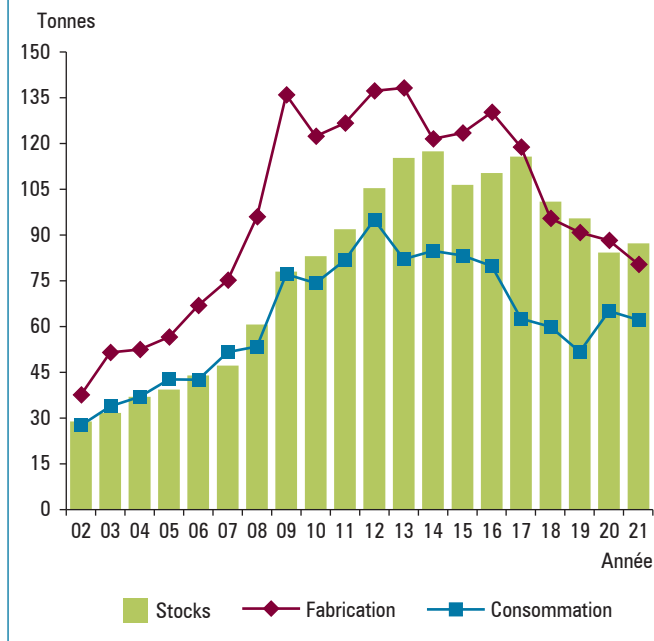
69. La fabrication mondiale d'hydromorphe a fortement diminué en 2021, passant de 7,9 tonnes en 2020 à 3,6 tonnes en 2021. En 2021, les principaux pays fabricants étaient le Royaume-Uni (1,2 tonne, soit 33,5 % de la fabrication mondiale), les États-Unis (1,1 tonne, soit 32 %), le Danemark (0,7 tonne, soit 19,5 %), la Slovaquie (0,4 tonne, soit 11,2 %) et le Japon (0,1 tonne, soit 2,9 %). Cette même année, les exportations totales d'hydromorphe sont restées stables, à 2,8 tonnes. Les principaux pays exportateurs étaient le Royaume-Uni (1,1 tonne, soit 40,1 % des exportations mondiales), les États-Unis (435,4 kg, soit 15,6 %), la Slovaquie (405,7 kg, soit 14,6 %) et la Suisse (366,8 kg, soit 13,2 %). Plusieurs pays ont exporté des quantités inférieures à 10 % chacun. En 2021, le Canada était le principal pays importateur de cette substance (939,7 kg, soit 33,1 % des importations mondiales), suivi de l'Allemagne (706,9 kg, soit 24,9 %) et de la Suisse (435 kg, soit 15,3 %). Les autres pays en ont importé moins de 10 % chacun

70. En 2021, la consommation d'hydromorphe est restée relativement stable, à 3,3 tonnes, contre 3,4 tonnes en 2020. Les États-Unis sont restés le principal pays consommateur (1,3 tonne, soit 40,1 % de la consommation mondiale), devant le Canada (0,9 tonne, soit 27,2 %), l'Allemagne (0,7 tonne, soit 22,2 %) et l'Autriche (0,1 tonne, soit 3,7 %). En 2021, les stocks mondiaux d'hydromorphe s'élevaient à 6,4 tonnes, dont 1,8 tonne (29,4 %) étaient détenus aux États-Unis, 0,9 tonne (15 %) en Allemagne, 0,8 tonne (12,6 %) au Canada et 0,7 tonne (11,9 %) au Royaume-Uni. Les autres pays détenaient des stocks inférieurs à 10 % chacun.

Oxycodone

71. L'oxycodone est, depuis une vingtaine d'années, l'une des substances couramment mises en cause dans les cas de décès par surdose liés à l'usage abusif de médicaments délivrés sur ordonnance, en particulier en Amérique du Nord. Sa fabrication mondiale a augmenté après 2002, atteignant un niveau record de 138,1 tonnes en 2013. Depuis, elle a diminué progressivement, pour tomber à 80,3 tonnes en 2021 (voir fig. 23). Cette tendance à la baisse peut être attribuée à l'introduction de mesures de contrôle plus strictes dans certains pays, où le risque de décès par surdose et d'abus d'oxycodone est important. En 2021, les États-Unis représentaient 40,3 % de la fabrication mondiale, soit 32,3 tonnes, suivis de la France (21 tonnes, soit 26,3 %), de la Hongrie (11,8 tonnes, soit 14,7 %), du Royaume-Uni (10,4 tonnes, soit 13 %), de la Suisse (2,5 tonnes, soit 3,2 %) et de la Slovaquie (1,2 tonne, soit 1,5 %). Après avoir atteint un niveau record de 41,1 tonnes en 2018, les exportations mondiales ont diminué, chutant

Figure 23. Oxycodone : fabrication, consommation et stocks^{a,b} au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

^bDes pertes considérables se produisent dans le processus de fabrication de cette substance, ce qui explique certains des écarts qui apparaissent entre les chiffres de la fabrication et ceux de la consommation et des stocks.

à 37,7 tonnes en 2020, puis légèrement augmenté pour atteindre 42,6 tonnes en 2021. En 2021, le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur (14,6 tonnes, soit 34,2% des exportations mondiales), devant les États-Unis (11,7 tonnes, soit 27,4%), les Pays-Bas (3,2 tonnes, soit 7,5%), la Suisse (3 tonnes, soit 7,2%), la France (2,2 tonnes, soit 5%), l'Allemagne (2 tonnes, soit 4,7%), l'Autriche (1,5 tonne, soit 3,5%) et la Bulgarie (1,2 tonne, soit 2,8%). Les pays qui ont importé les quantités les plus importantes étaient le Royaume-Uni (10,4 tonnes, soit 24,7% du total mondial), l'Allemagne (5 tonnes, soit 12%), la Suisse (4,6 tonnes, soit 11%), les Pays-Bas (4,1 tonnes, soit 9,8%), l'Autriche (2,4 tonnes, soit 5,7%), le Canada (2,2 tonnes, soit 5,3%), la France (1,7 tonne, soit 4%), l'Australie (1,4 tonne, soit 3,3%), la Bulgarie (1,2 tonne, soit 3%) et l'Italie (1 tonne, soit 2,5%). On trouvera des données plus détaillées sur les exportations et les importations d'oxycodone dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

72. En dépit de la diminution de la fabrication ces dernières années, la consommation mondiale d'oxycodone est restée relativement stable, à 62 tonnes, en 2021. L'oxycodone a été principalement consommée aux États-Unis (42,3 tonnes, soit 68,2% du total mondial). En 2021 les autres grands consommateurs de cette substance étaient, par ordre décroissant des quantités consommées, l'Allemagne (2,8 tonnes, soit 4,5%), le Canada (2,2 tonnes, soit 3,5%), le Royaume-Uni (2 tonnes, soit 3,3%), la France (1,6 tonne, soit 2,6%) et l'Australie (1,4 tonne, soit 2,3%).

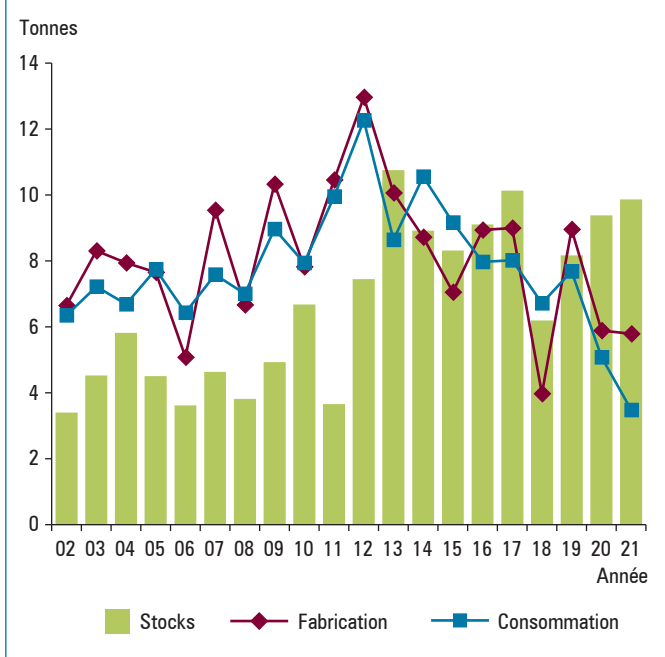
Les stocks mondiaux d'oxycodone sont aussi restés relativement stables, à 87,2 tonnes, les États-Unis en détenant 37,9 tonnes, soit 43,4% du total mondial, suivis de la France (14,3 tonnes, soit 16,4%), du Royaume-Uni (7,2 tonnes, soit 8,3%) et d'autres pays détenant des stocks inférieurs à 6 tonnes chacun.

Pholcodine

73. Au cours de la période de 20 ans allant de 2002 à 2021, la fabrication et la consommation mondiales de pholcodine ont évolué de façon irrégulière. La fabrication a chuté à 3,9 tonnes en 2018, après avoir culminé à 13 tonnes en 2012, avant de remonter à 8,9 tonnes en 2019 puis de rechuter à 5,8 tonnes en 2021 (voir fig. 24). Ces fluctuations peuvent être liées à des préoccupations sanitaires concernant l'utilisation de la pholcodine, qui n'ont pas été confirmées par un examen effectué en 2012 par l'Agence européenne des médicaments. En 2021, les principaux pays fabricants étaient la France (3,1 tonnes, soit 53% du total mondial), la Hongrie (1,2 tonne, soit 21,6%), la Norvège (0,6 tonne, soit 10,3%) et la Slovaquie (0,5 tonne, soit 8,2%). Les autres pays qui ont fabriqué chacun des quantités inférieures à 10% du total mondial étaient, par ordre décroissant des quantités fabriquées, la Slovaquie, la Chine, l'Inde et la Macédoine du Nord. Les exportations totales de pholcodine ont diminué, passant de 7,3 tonnes en 2019 à 4,5 tonnes en 2021. Elles provenaient principalement de France (1,7 tonne, soit 37,3% des exportations mondiales), de Hongrie (1,1 tonne, soit 25%), de Norvège (0,6 tonne, soit 13%) et de Slovaquie (0,5 tonne, soit 11,5%). Le Royaume-Uni, la Macédoine du Nord, la Slovaquie et les Pays-Bas, dans l'ordre décroissant des quantités concernées, ont exporté de plus petites quantités. Les principales destinations étaient Hong Kong (Chine) (1 tonne, soit 44,4% des importations mondiales), l'Italie (0,3 tonne, soit 14,1%) et l'Afrique du Sud (0,2 tonne, soit 10,4%). Les autres pays ont chacun importé moins de 10% du total mondial. On trouvera des données plus détaillées sur les exportations et les importations de pholcodine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

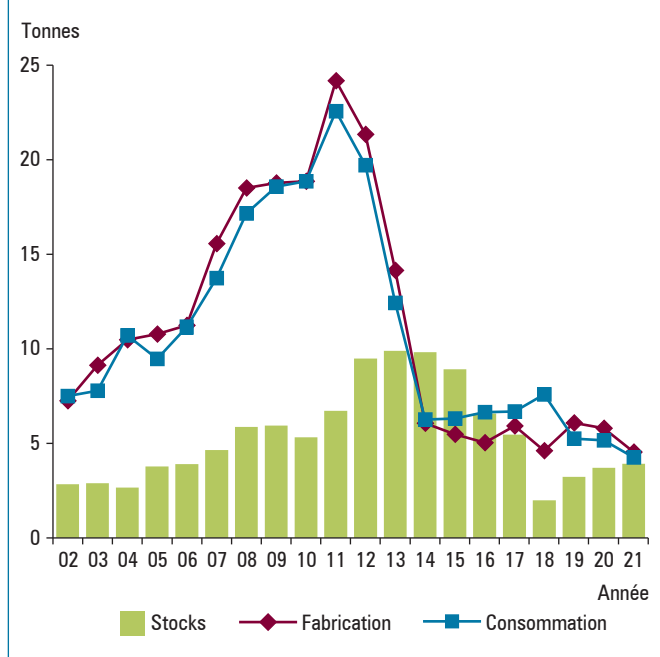
74. En 2021, la consommation totale de pholcodine (somme de la quantité directement consommée et de celle utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée) est tombée à 3,5 tonnes, contre 5 tonnes en 2020. Les principaux pays et territoires consommateurs étaient Hong Kong (Chine) (1,1 tonne, soit 31,3% du total mondial), la Chine (0,9 tonne, soit 25,6%), l'Italie (0,4 tonne, soit 10,4%), l'Égypte et la France (0,2 tonne, soit 6,5% chacune), ainsi que l'Australie (0,2 tonne, soit 5,6%). Les pays qui ont déclaré la plus grande part de consommation directe de pholcodine en 2021 étaient l'Australie (0,2 tonne, soit 54,3% du total mondial), la Nouvelle-Zélande (0,05 tonne,

Figure 24. Pholcodine : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 25. Diphénoxylylate : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

soit 15,2 %) et la Croatie (0,04 tonne, soit 13,3 %). La même année, les stocks mondiaux de pholcodine sont restés stables, à 9,9 tonnes. Les principaux stocks étaient détenus par la France, la Hongrie, la Norvège, la Slovaquie, la Chine, l'Inde et la Macédoine du Nord, dans l'ordre décroissant des quantités détenues.

Opioides synthétiques

75. Les opioïdes synthétiques servent à traiter la douleur chronique, modérée ou forte. Ils sont également utilisés comme inducteurs d'anesthésie générale et pour le traitement de certains états pathologiques tels que les troubles gastro-intestinaux. La méthadone est en outre utilisée dans le traitement de l'addiction aux drogues.

Dextropropoxyphène

76. La fabrication mondiale de dextropropoxyphène a fortement diminué entre 2005, année au cours de laquelle 314 tonnes avaient été fabriquées, et 2014, année où aucun pays n'a déclaré avoir fabriqué cette substance. Depuis, la fabrication mondiale est restée nulle ou négligeable et cette tendance s'est poursuivie en 2020 et 2021, année où aucune fabrication de cette substance n'a été signalée. Cette évolution tient au fait que le stupéfiant a été retiré du marché dans plusieurs pays en raison des préoccupations concernant des effets secondaires graves, y compris le risque de décès par surdose. Par conséquent, il n'y a guère

eu de consommation, d'exportation ou d'importation de la substance, tandis que les stocks, détenus principalement par l'Inde (92,6 %), s'élevaient à 15,9 tonnes.

Diphénoxylylate

77. Le diphénoxylylate est principalement utilisé comme agent antidiarrhéique. La fabrication mondiale de diphénoxylylate a suivi une tendance à la hausse après 2003, atteignant un niveau record de 24,2 tonnes en 2011, avant de chuter de manière abrupte en 2014, pour rester à un niveau de fabrication annuelle d'environ 5 tonnes. En 2021, la fabrication mondiale s'élevait à 4,5 tonnes (voir fig. 25). Cette baisse, survenue entre 2012 et 2021, pourrait être due en grande partie à l'adoption de mesures réglementaires en Inde en raison de craintes suscitées par le risque d'usage abusif de cette substance. En 2021, la majeure partie de la fabrication mondiale a été déclarée par l'Inde (3,5 tonnes, soit 78,4 %), la Chine (0,6 tonne, soit 14,3 %) et les États-Unis (0,3 tonne, soit 7,3 %). L'Inde est restée le premier exportateur (0,7 tonne, soit 92,1 % des exportations mondiales). Les principaux pays importateurs étaient la République islamique d'Iran (0,4 tonne, soit 45,4 % des importations mondiales) et le Pakistan (0,3 tonne, soit 39,6 %).

78. Le diphénoxylylate a été consommé sous la forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 telle que modifiée. La consommation mondiale a diminué, passant de 5,1 tonnes en 2020 à 4,2 tonnes en

2021. En 2021, les pays qui ont déclaré la plus forte consommation (somme de la quantité directement consommée et de celle utilisée pour la fabrication de préparations du Tableau III) étaient l'Inde (1,9 tonne, soit 44,4 % du total mondial) et la Chine (1,3 tonne, soit 31,6 %). En 2021, les stocks mondiaux de diphénoxylylate ont augmenté, pour s'établir à 3,9 tonnes, la majeure partie d'entre eux étant détenus par l'Inde (1,7 tonne, soit 44 % du total mondial), la Chine (1,4 tonne, soit 36 %) et le Pakistan (0,3 tonne, soit 8,9 %).

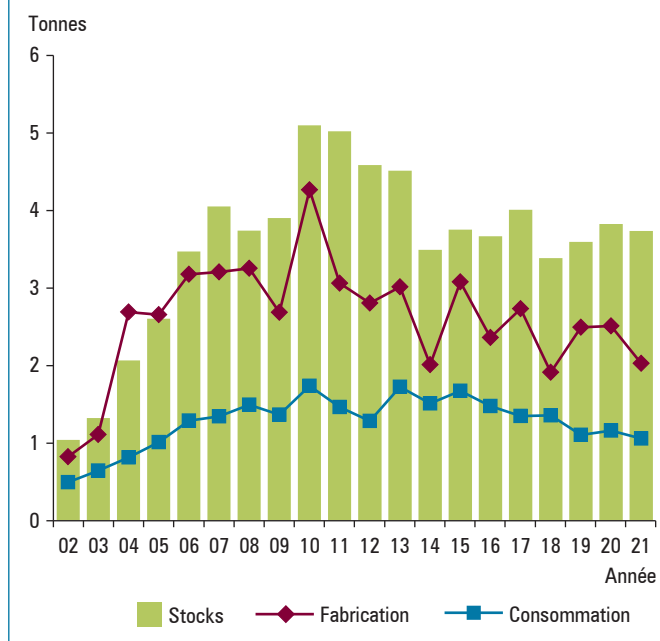
Fentanyl

79. Employé comme analgésique, le fentanyl est une centaine de fois plus puissant que la morphine et n'est donc utilisé qu'à très faibles doses (par exemple, de 0,005 à 0,1 mg sous forme injectable). Jusque dans les années 80, il servait surtout à induire l'anesthésie et, en association à d'autres substances, à pratiquer une anesthésie balancée lors d'interventions chirurgicales de courte durée. Depuis le début des années 90, toutefois, les préparations de fentanyl à libération contrôlée (dispositifs transdermiques) et les nouveaux modes d'administration, comme la pulvérisation sublinguale pour les patients atteints de cancer, sont de plus en plus utilisés partout dans le monde pour le traitement de la douleur forte.

80. La fabrication mondiale de fentanyl a augmenté rapidement entre 2000 et 2010, année où elle a atteint le niveau record de 4,3 tonnes. Depuis, elle a diminué pendant plusieurs années, tombant à 1,9 tonne en 2018, mais elle est repartie à la hausse en 2019 et 2020, et s'est stabilisée à 2 tonnes en 2021 (voir fig. 26). Les États-Unis étaient le principal pays fabricant de fentanyl en 2021 (756,8 kg, soit 37,4 % du total mondial), suivis de l'Allemagne (567,8 kg, soit 28 %), de la Belgique (376,8 kg, soit 18,6 %) et du Royaume-Uni (236,3 kg, soit 11,7 %). Les principaux pays exportateurs étaient l'Allemagne (426,9 kg, soit 39,5 % des exportations mondiales), la Belgique (218,8 kg, soit 20,2 %) et les États-Unis (192 kg, soit 17,8 %). D'autres pays ont exporté des quantités inférieures à 100 kg chacun. L'Allemagne était également le principal pays importateur de fentanyl en 2021 (465,9 kg, soit 33,7 % du total mondial), suivie de l'Espagne (130,5 kg, soit 9,5 %), de l'Italie (82 kg, soit 6 %), de la Grèce (63,5 kg, soit 4,6 %), de la France (61,7 kg, soit 4,5 %), du Brésil (53,4 kg, soit 3,9 %), du Royaume-Uni (49,8 kg, soit 3,6 %) et des Pays-Bas (45,8 kg, soit 3,3 %). D'autres pays ont importé des quantités inférieures à 40 kg chacun. On trouvera des données plus détaillées sur les exportations et les importations de fentanyl dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

81. Depuis 2005, la consommation mondiale de fentanyl a oscillé entre 1 tonne et 1,7 tonne, avec une moyenne

Figure 26. Fentanyl : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial (2002-2021)

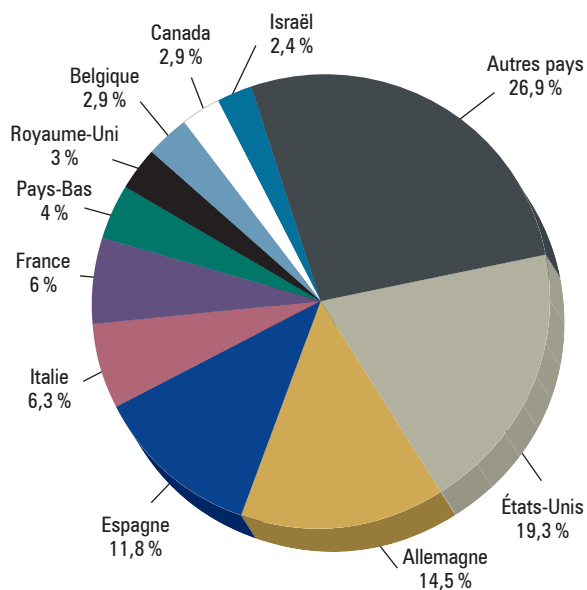


^aStocks au 31 décembre de chaque année.

annuelle de 1,3 tonne sur la période 2002-2021. En 2021, la consommation mondiale s'est élevée à 1 tonne. La baisse de la consommation observée depuis 2010, année où elle a atteint le niveau record de 1,73 tonne, tient peut-être aux inquiétudes suscitées par le nombre de décès par surdose attribués à l'usage abusif de cette substance ou de substances apparentées, principalement en Amérique du Nord. Même si, bien souvent, les substances ayant entraîné des décès par surdose avaient été fabriquées illicitement et avaient fait l'objet d'un trafic, et n'étaient pas nécessairement des médicaments légalement prescrits ayant été détournés, les autorités de certains pays ont appliqué des restrictions à la prescription de fentanyl. En 2021, le fentanyl a été principalement consommé dans 10 pays (73,2 %) qui sont tous des pays à revenu élevé (voir fig. 27). Les trois principaux consommateurs étaient les États-Unis (203,3 kg, soit 19,3 % du total mondial), l'Allemagne (152,2 kg, soit 14,5 %) et l'Espagne (124,6 kg, soit 11,8 %). Les autres pays ayant déclaré une consommation de fentanyl importante étaient, par ordre décroissant des quantités consommées, l'Italie, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique, le Canada et Israël.

82. En 2021, les stocks mondiaux de fentanyl se situaient à 3,7 tonnes, soit à peu près au même niveau qu'en 2020 et bien en dessous du maximum atteint en 2010 (5,1 tonnes). Ils étaient principalement détenus par l'Allemagne (1,8 tonne, soit 47,7 % du total mondial), les États-Unis (0,5 tonne, soit 15,2 %) et la Belgique (0,4 tonne, soit 10,8 %).

Figure 27. Fentanyl : répartition de la consommation (2021)



Analogues du fentanyl

83. Les analogues du fentanyl, à savoir l'alfentanil, le rémifentanyl et le sufentanyl, sont utilisés essentiellement comme anesthésiques. Dans certains pays, leur utilisation a augmenté durant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), comme il est indiqué ci-après.

Alfentanil

84. L'alfentanil est un puissant analgésique opioïde indiqué pour l'analgésie et l'inhibition de l'activité respiratoire chez les patients placés sous ventilation mécanique en soins intensifs et pour assurer une couverture analgésique lors de manipulations douloureuses.

85. La fabrication mondiale d'alfentanil a connu des fluctuations importantes ces 20 dernières années. Après avoir atteint son niveau le plus bas en 2009 (5,6 kg), elle a atteint un pic de 78,3 kg en 2012. Elle a continué d'augmenter en 2021, atteignant 92,7 kg, soit le niveau le plus élevé de ces 20 dernières années. Cette augmentation pourrait s'expliquer par la demande croissante liée à l'utilisation d'alfentanil pour le traitement des personnes atteintes de la COVID-19 en soins intensifs. Les quantités fabriquées à l'échelle mondiale en 2021 provenaient pour l'essentiel de la Belgique (59,6 kg, soit 64,3%), de la Slovaquie (25 kg, soit 27,1 %) et de la Chine (4,3 kg, soit 4,6 %).

86. En 2021, la consommation mondiale d'alfentanil était de 32 kg, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2020 (28,7 kg). Le Royaume-Uni en était le principal consommateur (21,5 kg, soit 32 % du total mondial), suivi de la Chine (2,8 kg, soit 8,7 %). Les autres pays où la consommation de cette substance était supérieure à 1 % du total mondial étaient, par ordre décroissant des quantités consommées, le Brésil, la France, l'Allemagne, le Danemark, l'Australie, l'Italie et le Portugal. Des informations détaillées sur la consommation des analogues du fentanyl figurent au tableau XIII.1 de la quatrième partie. En 2021, les stocks mondiaux d'alfentanil ont augmenté, s'établissant à 108,3 kg, signe supplémentaire que la demande liée à la pandémie de COVID-19 était en hausse. Avec des stocks de 33,7 kg, soit 31,1 % du total mondial, la Belgique est restée le principal pays détenteur des stocks mondiaux d'alfentanil. Elle était suivie du Royaume-Uni (25,6 kg, soit 23,6%), de la Grèce (14,5 kg, soit 13,4%), de la Slovaquie (10,6 kg, soit 9,8%), de l'Allemagne (8,3 kg, soit 7,6 %) et des Pays-Bas (3,6 kg, soit 3,3 %). D'autres pays détenaient des quantités inférieures à 3 kg chacun.

Rémifentanyl

87. Le rémifentanyl est un puissant analgésique opioïde synthétique à action brève administré aux patients pendant une intervention chirurgicale pour soulager la douleur et en complément des anesthésiques. Il est environ deux fois plus puissant que le fentanyl et de 100 à 200 fois plus puissant que la morphine. Comme pour l'alfentanil, on a constaté une augmentation de la fabrication, de la consommation et des stocks de rémifentanyl, probablement liée à la demande croissante créée par les besoins sanitaires dus à la COVID-19. En 2002, la fabrication mondiale de rémifentanyl s'établissait à 27,4 kg. En 2021, elle a atteint un niveau jamais enregistré ces 20 dernières années, à savoir 211,8 kg, contre 139 kg en 2020. Cette même année, la Chine est restée le principal pays fabricant, avec 66,3 kg, soit 31,3 % de la fabrication totale. Elle était suivie de la Belgique (35,8 kg, soit 16,9 %), de l'Argentine et de l'Allemagne (28 kg, soit 13,2 % chacune) et de l'Espagne (23,5 kg, soit 11 %). Les principaux pays exportateurs étaient, par ordre décroissant des quantités exportées, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Chine, la Slovaquie et la Serbie, qui représentaient ensemble un total de 81,3 kg, soit 77 % des exportations mondiales. La Türkiye était le principal pays importateur, avec 14,5 kg, soit 13,8 % des importations mondiales, suivie de la Serbie (12,4 kg, soit 11,8 %), de l'Allemagne (10 kg, soit 9,5 %), du Japon (8,9 kg, soit 8,5 %), de la Grèce (7,2 kg, soit 6,9 %) et de la République de Corée (6,2 kg, soit 6 %).

88. En 2021, la consommation mondiale de rémifentanyl a atteint 162,3 kg, niveau le plus haut depuis 2002. Les

pays où la consommation de cette substance était la plus élevée étaient la Chine (48,3 kg, soit 29,8 % de la consommation mondiale), l'Argentine (29 kg, soit 17,9 %), l'Allemagne (17,9 kg, soit 11 %), la Türkiye (10,8 kg, soit 6,7 %), le Brésil (9 kg, soit 5,6 %), le Japon (7,9 kg, soit 4,9 %), la République de Corée (4,8 kg, soit 3 %), l'Espagne (3,8 kg, soit 2,3 %) et la Colombie (3,1 kg, soit 1,9 %). Plusieurs autres pays ont déclaré une consommation inférieure à 3 kg chacun. Comme indiqué ci-dessus, la demande en rémifentanil liée à la pandémie de COVID-19 a probablement mené à un accroissement des stocks en 2021, lesquels s'établissaient à 257,4 kg, contre 206,7 kg en 2020. Les stocks mondiaux étaient principalement détenus par la Chine (101,9 kg, soit 39,6 %), la Belgique (40,3 kg, soit 15,7 %), l'Italie (19,5 kg, soit 7,6 %), le Royaume-Uni (15 kg, soit 5,8 %) et l'Allemagne (14,5 kg, soit 5,6 %).

Sufentanil

89. En 2021, la fabrication de sufentanil a augmenté, mais pas autant que celle des autres analogues du fentanyl. La fabrication mondiale de cette substance a légèrement augmenté, s'établissant à 12 kg, contre 10,2 kg en 2020. Les principaux pays fabricants étaient la Chine (4,9 kg, soit 40,5 % du total mondial), la Belgique (4,4 kg, soit 36,8 %), le Royaume-Uni (1,5 kg, soit 12,3 %) et la Slovaquie (1 kg, soit 8,9 %). Les principaux pays exportateurs étaient la Slovaquie (3 kg, soit 34,8 % des exportations mondiales), la Belgique (2,8 kg, soit 33,4 %), la Serbie (0,6 kg, soit 7,4 %), l'Allemagne (0,5 kg, soit 6,5 %) et les États-Unis (0,4 kg, soit 4,4 %). D'autres pays ont exporté des quantités inférieures à 0,3 kg chacun. En 2021, la consommation mondiale de sufentanil a augmenté, atteignant 6,6 kg. Les pays où la consommation de sufentanil était la plus élevée étaient, par ordre décroissant des quantités consommées, la Chine, l'Allemagne, la France, les États-Unis et l'Italie, qui représentaient ensemble 5,9 kg, soit 90 % du total mondial. En 2021, les stocks mondiaux de sufentanil ont augmenté, atteignant 26,5 kg, principalement détenus par la Chine (13,6 kg, soit 51,4 %), la Belgique (2,3 kg, soit 8,7 %), la Slovaquie et la Grèce (1,9 kg, soit 7 % chacune), l'Allemagne (1,8 kg, soit 6,7 %), le Royaume-Uni (1,5 kg, soit 5,7 %) et les États-Unis (1 kg, soit 3,9 %).

Cétobémidone

90. La kétobémidone est un puissant analgésique opioïde dont l'efficacité contre la douleur est comparable à celle de la morphine. Cette substance est principalement fabriquée et utilisée dans un petit nombre de pays, surtout en Europe du Nord. Il semble qu'elle ne soit fabriquée que tous les trois ans, sa fabrication ayant été signalée en 2015 (365,9 kg) et en 2018 (279,8 kg). Aucune fabrication n'a

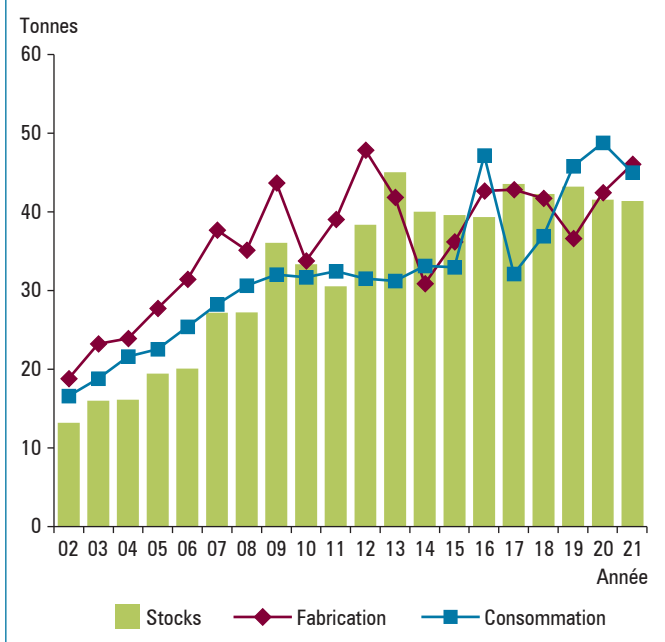
été déclarée pour 2016, 2017, 2019 ou 2020. En 2021, la fabrication déclarée n'était que de 0,6 kg. Cette même année, les stocks mondiaux de kétobémidone atteignaient 89,6 kg, contre 170,2 kg en 2020. Une quantité totale de 75,2 kg a été exportée, principalement par l'Allemagne (54,9 kg, soit 73 % des exportations mondiales) et la France (18,3 kg, soit 26 %), le Danemark et la Norvège en ayant exporté de plus petites quantités. La Suède en détenait 21 kg, soit 33,8 % des stocks mondiaux, suivie de l'Allemagne (14,2 kg, soit 24 %), de la Norvège (12,2 kg, soit 20,6 %) et du Danemark (11,8 kg, soit 20 %).

Méthadone

91. À l'instar de la buprénorphine, placée sous contrôle au titre de la Convention de 1971, la kétadone est parfois utilisée pour la prise en charge de la douleur mais sert avant tout à traiter la dépendance aux opioïdes. Comme le montre la figure 28, la consommation, la fabrication et les stocks ont dans leur ensemble progressivement augmenté au cours de la période de 20 ans allant de 2002 à 2021, malgré quelques fluctuations. La fabrication de kétadone a encore augmenté en 2021, s'établissant à 46 tonnes, contre 42,4 tonnes en 2020. Les principaux pays fabricants étaient les États-Unis (18,9 tonnes, soit 41 % de la fabrication mondiale) et la Suisse (14,8 tonnes, soit 32,2 %), suivis de la République islamique d'Iran (5,2 tonnes, soit 11,3 %), de l'Inde (3,7 tonnes, soit 8 %), de la Slovaquie (1,4 tonne, soit 3 %), de l'Espagne (0,9 tonne, soit 2 %), de la Chine (0,7 tonne, soit 1,4 %) et du Royaume-Uni (0,4 tonne, soit 0,9 %). En 2021, la Suisse restait le principal pays exportateur de kétadone (9,7 tonnes, soit 54,8 % des exportations mondiales), suivie de l'Inde (1,9 tonne, soit 10,7 %), de la Slovaquie (1,7 tonne, soit 9,7 %) et des États-Unis (1 tonne, soit 5,8 %). Les pays qui en exportaient moins de 1 tonne chacun étaient, par ordre décroissant des quantités exportées, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, la Macédoine du Nord et la Pologne et d'autres pays encore. Les principaux pays importateurs étaient l'Allemagne (1,9 tonne, soit 11,1 % des importations mondiales), le Canada (1,8 tonne, soit 10,5 %), le Royaume-Uni (1,5 tonne, soit 8,8 %), l'Italie (1,4 tonne, soit 8 %), les Pays-Bas (1,2 tonne, soit 7,1 %), la France (1,2 tonne, soit 6,8 %) et l'Ukraine (1,1 tonne, soit 6,7 %). D'autres pays en ont importé moins de 1 tonne.

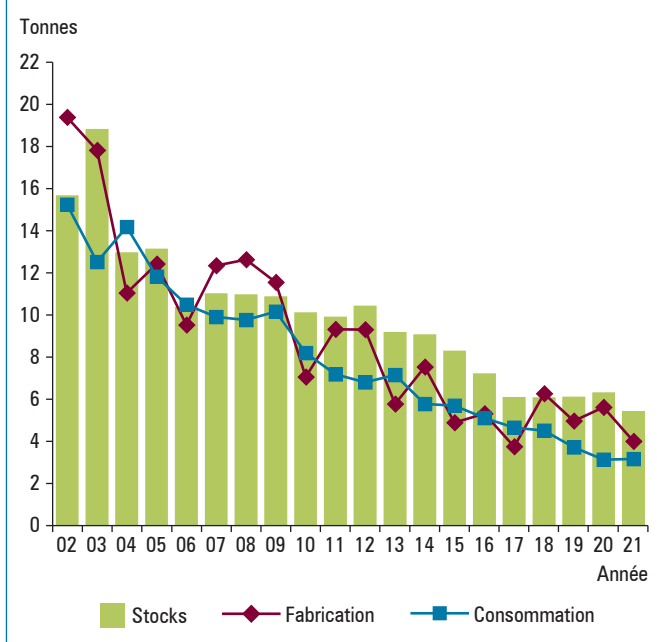
92. La kétadone a surtout été consommée dans un petit nombre de pays, avec des modes de consommation très variables. La consommation mondiale de cette substance a légèrement diminué en 2021, pour s'établir à 45 tonnes (contre 48,8 tonnes en 2020), revenant ainsi au niveau enregistré en 2019. Le pays où la consommation était la plus élevée était les États-Unis (23,4 tonnes, soit 52 % de la consommation mondiale), suivis de la

Figure 28. Méthadone : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 29. Péthidine : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

République islamique d'Iran (5,2 tonnes, soit 11,6%), du Royaume-Uni (1,9 tonne, soit 4,2%), de l'Espagne (1,6 tonne, soit 3,6%), du Canada (1,5 tonne, soit 3,3%), de la France (1,3 tonne, soit 3%), de l'Allemagne et de l'Italie (1,2 tonne, soit 2,8% chacune) et de l'Ukraine (1,1 tonne, soit 2,4%). Un certain nombre de pays ont déclaré une consommation de méthadone inférieure à 1 tonne chacun. Le plus souvent, les pays où la consommation était la plus élevée étaient aussi ceux qui comptaient un grand nombre de personnes s'injectant des drogues. Parfois, même si le nombre de personnes s'injectant des drogues était important, la consommation déclarée de méthadone était faible ou inexistante, signe que les services de thérapie par les opiacés destinés aux personnes dépendantes à la drogue n'existaient pas.

93. En 2021, les stocks de méthadone s'élevaient à 41,4 tonnes, presque comme en 2020. Ils étaient essentiellement détenus par les États-Unis (13,6 tonnes, soit 33% des stocks mondiaux), la Suisse (8,2 tonnes, soit 19,9%), l'Inde (2,5 tonnes, soit 6,1%), l'Allemagne (2,4 tonnes, soit 5,9%), l'Espagne (2,2 tonnes, soit 5,3%) et le Canada (2 tonnes, soit 4,8%). Les pays détenant des stocks inférieurs à 2 tonnes étaient, par ordre décroissant des quantités détenues, la Chine, la France, la Slovaquie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Autriche, le Myanmar, la Macédoine du Nord, la Belgique, le Danemark, la Pologne, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et la Hongrie.

Péthidine

94. La fabrication de péthidine a suivi une tendance à la baisse ces 20 dernières années, tombant à 4 tonnes en 2021 (voir fig. 29). La péthidine est principalement utilisée pour soulager la douleur lors de l'accouchement. La baisse de sa consommation est imputable à plusieurs facteurs, comme sa faible puissance, sa courte durée d'action et sa toxicité particulière (cause de convulsions, de délires et d'autres réactions neuropsychologiques) par rapport à d'autres analgésiques opioïdes disponibles. Cet analgésique est considéré comme efficace pour traiter la douleur aiguë, mais sans intérêt pour la douleur chronique. C'est pour ces raisons que plusieurs pays ont strictement limité son usage, mais certains médecins continuent de l'utiliser comme puissant opioïde de première intention.

95. En 2021, la péthidine a été principalement fabriquée en Slovaquie (2,7 tonnes, soit 66,4% de la fabrication mondiale), en Chine (0,6 tonne, soit 16,3%), en Espagne (0,4 tonne, soit 10,8%) et aux États-Unis (0,1 tonne, soit 4,4%). Les principaux pays exportateurs étaient la Slovaquie (2,1 tonnes, soit 54,6% des exportations mondiales), l'Espagne (0,7 tonne, soit 18,9%), le Royaume-Uni (0,3 tonne, soit 9,3%) et l'Allemagne (0,2 tonne, soit 4,7%). On trouvera des données plus détaillées sur les exportations et les importations de péthidine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

96. La consommation mondiale de péthidine, qui a atteint un niveau record en 2002 (15,3 tonnes), n'a depuis cessé de diminuer et s'établissait à 3,2 tonnes en 2021, soit au même niveau qu'en 2020. Les pays où la consommation était la plus élevée étaient la Türkiye (0,5 tonne, soit 16,8 % du total mondial), la Chine (0,4 tonne, soit 10,6 %) et le Brésil (0,3 tonne, soit 9,6 %). Les pays dans lesquels de faibles quantités ont été consommées étaient, par ordre décroissant des quantités consommées, la République islamique d'Iran, les États-Unis, le Bangladesh et la République de Corée. Les stocks mondiaux de péthidine sont tombés à 5,4 tonnes en 2021. Ils étaient essentiellement détenus par la Chine (1,1 tonne, soit 21 % des stocks mondiaux), la Slovaquie (1 tonne, soit 19,5 %), les États-Unis (0,7 tonne, soit 12,1 %), le Brésil (0,4 tonne, soit 7,5 %) et l'Allemagne (0,3 tonne, soit 6,4 %). Plusieurs autres pays détenaient des stocks inférieurs à 0,3 tonne chacun.

Tilidine

97. La fabrication mondiale de tilidine a atteint 52,2 tonnes en 2021, alors qu'elle était tombée à 27,4 tonnes en 2020, ce qui s'inscrit dans la courbe irrégulière qu'elle a suivie ces 20 dernières années. En 2021, l'Allemagne était responsable de la grande majorité de la fabrication mondiale de tilidine (51,5 tonnes, soit 98,7 % de la fabrication mondiale), loin devant la Slovaquie (0,7 tonne, soit 1,3 %). Les exportations ont diminué, passant de 65,5 tonnes en 2020 à 60,1 tonnes en 2021. Les principaux pays exportateurs étaient l'Allemagne (30 tonnes, soit 49,3 % des exportations mondiales), la Serbie (29,7 tonnes, soit 48,8 %) et la Slovaquie (0,7 tonne, soit 1,2 %), qui représentaient ensemble près de 99,2 % des exportations mondiales.

98. La consommation de tilidine a été sujette à des fluctuations ces 20 dernières années. Elle a atteint son niveau le plus élevé en 2012, avec 59,1 tonnes, avant de tomber à 20 tonnes en 2013, puis d'augmenter progressivement jusqu'à 46,4 tonnes en 2018. Elle a de nouveau chuté à 28,5 tonnes en 2019, puis est remontée à 45,7 tonnes en 2020, avant de redescendre à 34,9 tonnes en 2021. L'Allemagne avait la consommation de tilidine la plus élevée (33,7 tonnes, soit 96,5 % de la consommation mondiale), devant la Belgique (1,2 tonne, soit 3,5 %). En 2021, les stocks mondiaux étaient principalement détenus par l'Allemagne (34,9 tonnes, soit 89,7 % du total mondial), suivie de la Serbie (3,6 tonnes, soit 9,3 %). Le reste (1 %) était détenu par d'autres pays.

Trimépidine

99. Depuis 2012, la fabrication de trimépidine est restée relativement stable, autour de 200 kg. En 2021, elle a diminué, s'établissant à 151,5 kg. Seule l'Inde a déclaré en avoir fabriqué. La trimépidine a été mise au point aux alentours de 1945 dans l'Union des Républiques socialistes soviétiques, où sa fabrication et sa consommation étaient traditionnellement concentrées. L'Inde déclare en fabriquer depuis 2002.

100. En 2021, la consommation mondiale de trimépidine s'élevait à 94,2 kg, la Fédération de Russie en ayant déclaré 59,2 kg, soit 62,8 % du total mondial, suivie de l'Ouzbékistan et du Kazakhstan (9 kg, soit 10 % chacun), du Bélarus (6,4 kg, soit 6,8 %), de l'Ukraine (2,8 kg, soit 3 %), de la Lettonie (2,6 kg, soit 2,8 %), de l'Azerbaïdjan (2,3 kg, soit 2,4 %) et du Kirghizistan (1,2 kg, soit 1,3 %). En 2021, les importations et les exportations de trimépidine ont considérablement diminué par rapport à 2020. Les importations sont tombées à 63 kg, contre 510,5 kg en 2020, et les exportations à 77,4 kg, contre 510 kg en 2020. Les principaux pays exportateurs étaient l'Inde (37,8 kg, soit 48,9 % des exportations mondiales), suivie de la Tchéquie (18 kg, soit 23,3 %), de la Fédération de Russie (10,9 kg, soit 14,2 %), de la Lettonie (5,9 kg, soit 7,6 %) et de l'Ukraine (4,7 kg, soit 6,1 %). Les principaux pays importateurs étaient l'Ukraine (23,9 kg, soit 37,9 % des importations mondiales), le Kazakhstan (18,6 kg, soit 29,5 %) et la Lettonie (8,3 kg, soit 13,1 %). En 2021, les stocks mondiaux de trimépidine s'élevaient à 513,2 kg. Ils étaient essentiellement détenus par la Fédération de Russie (300,6 kg, soit 58,9 % du total mondial), l'Inde (118,3 kg, soit 23 %), l'Ukraine et le Kazakhstan (31,7 kg, soit 6,1 % chacun) et la Slovaquie (11 kg, soit 2,1 %). Plusieurs autres pays ont déclaré des stocks inférieurs à 10 kg chacun.

Analgésiques opioïdes placés sous contrôle au titre de la Convention de 1971

101. La buprénorphine et la pentazocine sont des analgésiques opioïdes placés sous contrôle au titre de la Convention de 1971. Des informations concises sur ces opioïdes sont fournies dans la présente publication ; des observations plus détaillées sur les statistiques s'y rapportant figurent dans le rapport technique de l'OICS sur les substances psychotropes¹⁸.

¹⁸E/INCB/2022/3.

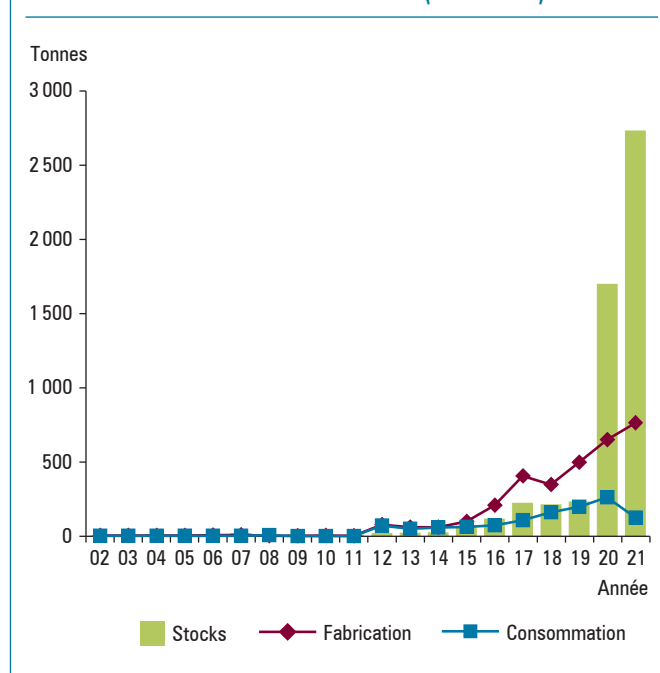
Cannabis

102. Jusqu'en 2010, les États-Unis étaient le seul pays à déclarer l'utilisation licite de cannabis à des fins médicales et scientifiques. Depuis 2011, un nombre croissant de pays ont commencé à utiliser du cannabis et des extraits de cannabis¹⁹ à des fins médicales, ainsi que pour la recherche. Ces 20 dernières années, la production mondiale de cannabis a donc augmenté, atteignant 764,3 tonnes en 2021, contre 650,8 tonnes en 2020 (voir tableau 2). Il convient d'examiner ces données avec prudence, les procédés de fabrication du cannabis n'étant pas normalisés. Des précisions ont été demandées dans un souci de cohérence.

103. Les pays ayant déclaré produire du cannabis en 2021 étaient le Royaume-Uni (329,1 tonnes, soit 43 % de la production mondiale), l'Italie (150 tonnes, soit 19,7 %), Israël (89,4 tonnes, soit 11,7 %), la Colombie (45,3 tonnes, soit 5,9 %), la Jamaïque (34,9 tonnes, soit 4,6 %), le Danemark (32,4 tonnes, soit 4,2 %), l'Espagne (20,6 tonnes, soit 2,7 %), l'Australie (16,8 tonnes, soit 2,2 %), la Macédoine du Nord (15 tonnes, soit 1,9 %), l'Uruguay et la Nouvelle-Zélande (7,1 tonnes, soit 0,9 % chacun), les Pays-Bas (6 tonnes, soit 0,8 %), l'Ouganda (4,4 tonnes, soit 0,6 %) et la Thaïlande (2,6 tonnes, soit 0,3 %). Les pays ayant déclaré une production inférieure à 2 tonnes de cannabis étaient, par ordre décroissant des quantités produites, Saint-Vincent-et-les Grenadines, l'Allemagne, la

¹⁹Dans les rapports statistiques communiqués à l'OICS, les données relatives aux extraits de cannabis sont exprimées en équivalent cannabis, par application des facteurs de conversion publiés par l'OICS dans la liste des stupéfiants placés sous contrôle international (« liste jaune »).

Figure 30. Cannabis : production, consommation et stocks^a au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

Suisse, l'Autriche, la Tchéquie et les États-Unis. Les données relatives à la production contenues dans le tableau 2 sont présentées telles qu'elles ont été reçues. Il convient de noter que les quantités utilisées pour extraire les cannabinoïdes de la plante de cannabis peuvent varier fortement en fonction des méthodes utilisées.

Tableau 2. Culture de la plante de cannabis et production de cannabis (2017-2021)

Pays ^a	Année	Superficie récoltée (hectares)	Quantité produite (kilogrammes)
Allemagne	2017	s.o.	s.o.
	2018	s.o.	s.o.
	2019	s.o.	s.o.
	2020	s.o.	s.o.
	2021	0,91	803
Argentine	2017	s.o.	s.o.
	2018	s.o.	s.o.
	2019	s.o.	s.o.
	2020	0,13	..
	2021	s.o.	s.o.
Australie	2017	.. ^b	224
	2018	.. ^b	958
	2019	.. ^b	3 169
	2020	.. ^b	18 391
	2021	20,00	16 755
Autriche	2017	1,00	259
	2018	1,00	362
	2019	1,00	362
	2020	0,16	366
	2021	0,16	331
Canada	2017	20,20	131 437
	2018	515,01	64 466
	2019	332,01	38 353
	2020	806,00	227 750
	2021	?	?
Chili	2017	1,00	444
	2018	1,00	621
	2019	0,40	20
	2020
	2021	s.o.	s.o.
Colombie	2017	0,36 ^c	—
	2018	0,63	887
	2019	1,34	4 018
	2020	8,50	18 063
	2021	33,71	45 340
Danemark	2017	s.o.	s.o.
	2018	s.o.	s.o.
	2019	1,83	2 112
	2020	4,77	6 587
	2021	4,00	32 433
Espagne	2017	0,66	2 079 ^d
	2018	2,95	3 920
	2019	16,58	37 389
	2020	57,43	84 448
	2021	8,86	20 591
États-Unis	2017	..	74 ^e
	2018	1,00	246 ^e
	2019	..	642 ^e
	2020	s.o.	s.o.
	2021	..	23

Tableau 2. Culture de la plante de cannabis et production de cannabis (2017-2021) (suite)

Pays ^a	Année	Superficie récoltée (hectares)	Quantité produite (kilogrammes)	Pays ^a	Année	Superficie récoltée (hectares)	Quantité produite (kilogrammes)
Israël	2017	9,03	10 424	Saint-Vincent-et les Grenadines	2017	s.o.	s.o.
	2018	18,00	20 786		2018	s.o.	s.o.
	2019	23,60	26 662		2019	s.o.	s.o.
	2020	21,80	24 600		2020	s.o.	s.o.
	2021	58,00	89 400		2021	4,10	1 593
Italie	2017	..	60	Suisse	2017	..	230
	2018		2018	..	106
	2019	0,06	775		2019	..	187
	2020		2020	..	232
	2021	285,21	150 023		2021	..	462
Jamaïque	2017	Tchéquie	2017	..	95
	2018		2018	..	5
	2019	21,45	23 315		2019	..	26
	2020		2020	..	28
	2021	23,28	34 859		2021	..	62
Japon	2017	0,05	..	Thaïlande	2017	s.o.	s.o.
	2018	0,02	..		2018	s.o.	s.o.
	2019	1,30	..		2019	0,09	315
	2020	0,03	..		2020	3,57	1 371
	2021	0,03	..		2021	6,58	2 642
Lesotho	2017	9,00	16	Uruguay	2017	s.o.	s.o.
	2018	18,50	30 738		2018	2,50	..
	2019	?	?		2019	2,10	5 552
	2020		2020	4,25	6 888
	2021		2021	4,73	7 165
Macédoine du Nord ^f	2017	s.o.	s.o.	Total	2017	68,84	406 088
	2018	2,51	4 041		2018	585,13	349 443
	2019	—	—		2019	478,58	498 614
	2020	8,19	12 244		2020	953,77	650 823
	2021	6,21	15 075		2021	535,81	764 280
Nouvelle-Zélande	2017	s.o.	s.o.	<i>Notes : Les deux points (..) indiquent que des informations statistiques ont été fournies, mais qu'aucune donnée ne l'a été sur ce sujet ; un tiret (—) signifie que la quantité est nulle ; et « s.o. » indique qu'aucune culture licite de cannabis n'a été déclarée au cours de l'année considérée. Un point d'interrogation (?) indique que les informations statistiques n'ont pas été fournies.</i>			
	2018	0,01	5	^a Outre les 26 pays mentionnés dans ce tableau, six pays (Équateur, Malawi, Paraguay, Pérou, Pologne et Zimbabwe) ont fourni des estimations pour 2022 et/ou 2023 concernant la culture de la plante de cannabis et la production de cannabis.			
	2019	0,02	21	^b Seul le nombre de plants de cannabis récoltés a été déclaré ; les données concernant la superficie ensemencée et celle récoltée n'ont pas été fournies.			
	2020	0,90	242	^c Les données communiquées concernent uniquement la superficie ensemencée à des fins scientifiques.			
	2021	17,24	7 140	^d La quantité fabriquée est utilisée exclusivement à des fins de recherche.			
Ouganda	2017	s.o.	s.o.	^e Les chiffres ne concernent que la culture de la plante de cannabis autorisée au niveau fédéral et ont été fournis par le Gouvernement avec les informations statistiques communiquées chaque année.			
	2018	s.o.	s.o.	^f Depuis le 14 février 2019, « Macédoine du Nord » est la forme courte utilisée à l'Organisation des Nations Unies à la place de « ex-République yougoslave de Macédoine ».			
	2019	s.o.	s.o.				
	2020	2,86	4 446				
	2021	2,86	4 446				
Pays-Bas	2017	..	2 385				
	2018	..	5 105				
	2019	..	5 426				
	2020	1,00	5 910				
	2021	1,00	6 082				
Portugal	2017				
	2018				
	2019				
	2020				
	2021				
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2017	37,90	258 378				
	2018	21,00	217 197				
	2019	34,47	350 271				
	2020	33,79	238 671				
	2021	58,94	329 056				

104. En 2021, le principal pays exportateur de cannabis était le Royaume-Uni (212,9 tonnes, soit 58,4% du total mondial), suivi du Canada (87 tonnes, soit 23,9%), de la Finlande (28,3 tonnes, soit 7,8%), du Portugal (12,1 tonnes, soit 3,3%), des Pays-Bas (8,1 tonnes, soit 2,2%), du Danemark (4 tonnes, soit 1,1%), de l'Uruguay (3,2 tonnes, soit 0,9%) et de l'Allemagne (2,7 tonnes, soit 0,7%). Les pays ayant déclaré des exportations moins importantes étaient, par ordre décroissant des quantités exportées, l'Australie, l'Espagne, la Colombie, Israël, l'Afrique du Sud, l'Autriche, les États-Unis, la Pologne, la Macédoine du Nord, la Nouvelle-Zélande, la Belgique et la Suède. Cette même année, le Royaume-Uni a importé 31,5 tonnes de cannabis, soit 25,2% du total mondial, devant Israël (25,5 tonnes, soit 20,3%), l'Allemagne (22,5 tonnes, soit 18%), l'Irlande (15 tonnes, soit 12%), le Portugal (6,8 tonnes, soit 5,4%), l'Australie (6,4 tonnes, soit 5,1%), les Pays-Bas (3,3 tonnes,

soit 2,7%), l'Espagne (2,9 tonnes, soit 2,2%), la Macédoine du Nord (2,3 tonnes, soit 1,8%) et les États-Unis (2 tonnes, soit 1,6%). Les pays ayant importé des quantités inférieures à 2 tonnes étaient, par ordre décroissant des quantités importées, l'Italie, la Pologne, la France, la Finlande, Malte, la République de Corée, le Danemark, la Norvège, la Suède et le Chili. Les stocks de cannabis étaient principalement détenus par le Royaume-Uni (2 515 tonnes, soit 92% du total mondial), suivi de la Colombie (47,7 tonnes, soit 1,8%), de la Macédoine du Nord (39,3 tonnes, soit 1,4%) et du Danemark (32,4 tonnes, soit 1,2%). Les pays détenant chacun des stocks inférieurs à 1% du total mondial étaient, par ordre décroissant des quantités détenues, Israël, l'Espagne, l'Australie, l'Allemagne, la Jamaïque, l'Uruguay, les Pays-Bas, le Chili, la Finlande, les États-Unis, Malte, la Suisse, la Thaïlande, la France, la Belgique et la Nouvelle-Zélande.

Feuille de coca et cocaïne

Feuille de coca

105. Dans l'État plurinational de Bolivie, la culture du cocaïer pour la mastication de la feuille de coca, ainsi que la consommation et l'utilisation de celle-ci sous sa forme naturelle à des fins culturelles et médicinales, telles que la préparation d'infusions, sont autorisées, conformément à la réserve que le pays a formulée en 2013 lorsqu'il a adhéré de nouveau à la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972. À cet égard, l'État plurinational de Bolivie a déclaré une production de 24 575 tonnes de feuilles de coca en 2021, tandis que le Pérou a déclaré en avoir produit 1 170 tonnes.

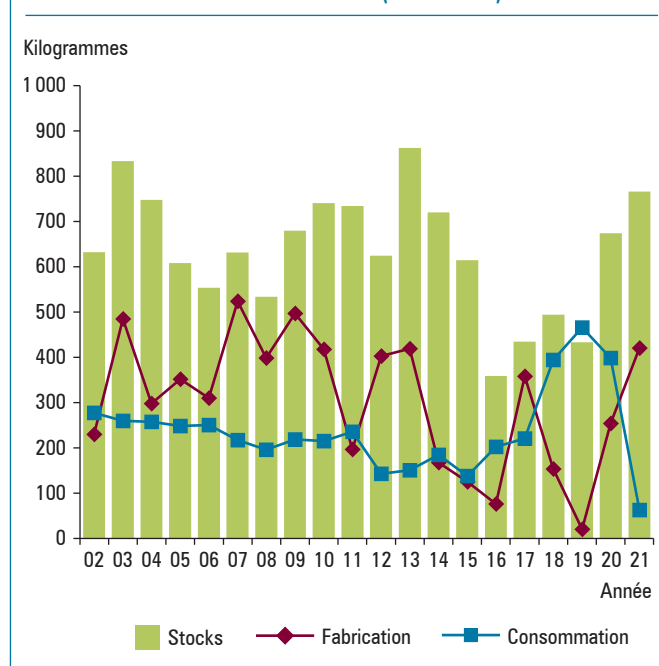
106. Depuis 2000, le Pérou est le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. Les feuilles de coca sont essentiellement exportées vers les États-Unis, qui s'en servent pour l'extraction d'aromatisants et la fabrication de cocaïne, dont elle est un dérivé. En 2020, le Pérou en a exporté 148,9 tonnes, exclusivement vers les États-Unis. On ne dispose pas de données sur les exportations pour 2021, mais les États-Unis ont déclaré l'importation de 90,1 tonnes. En 2021, 109,8 tonnes ont été utilisées au Pérou et 105,8 tonnes aux États-Unis. Les stocks étaient essentiellement détenus par le Pérou (1 508,9 tonnes) et les États-Unis (699,4 tonnes). Des stocks inférieurs à 1 tonne chacune étaient détenus par l'Italie et la France.

Cocaïne

107. La fabrication licite mondiale de cocaïne a continué de fluctuer, comme elle le fait depuis plus de 20 ans. En 2021, elle a augmenté, atteignant 420,7 kg, et s'est concentrée presque exclusivement au Pérou (95,8% de la

fabrication mondiale) (voir fig. 31), qui en était le principal pays exportateur (300 kg, soit 86,3% des exportations mondiales), suivi du Royaume-Uni (33,8 kg, soit 9,7%), des Pays-Bas (5,9 kg, soit 1,7%), de l'Allemagne (2,9 kg, soit 0,9%), de la Suisse (2,7 kg, soit 0,8%) et des États-Unis (1,9 kg, soit 0,5%). D'autres pays en ont également exporté de faibles quantités. Le Royaume-Uni en était le principal pays importateur (330,2 kg, soit 83,1% des importations mondiales), devant les Pays-Bas (26,7 kg, soit 6,7%) et l'Australie (11,8 kg, soit 3%). Plusieurs autres pays en ont importé moins de 10 kg chacun. La consommation licite

Figure 31. Cocaïne : fabrication, consommation et stocks^a au niveau mondial (2002-2021)



^aStocks au 31 décembre de chaque année.

mondiale de cocaïne, qui est restée stable ces 20 dernières années, en moyenne entre 100 et 300 kg, s'élevait à 63,2 kg en 2021, contre 398,6 kg en 2020. Les pays où la consommation de cocaïne était la plus forte en 2021 étaient les Pays-Bas (12,7 kg, soit 20 % de la consommation mondiale), l'Australie (11,8 kg, soit 18,7 %), le Royaume-Uni (11,6 kg, soit 18,4 %), les États-Unis (6,9 kg, soit 10,9 %), la Belgique (5,4 kg, soit 8,6 %) et l'Autriche (2,2 kg, soit

3,6 %). Quelques autres pays ont déclaré une consommation inférieure à 2 kg chacun. Les stocks étaient détenus par le Pérou (477,4 kg, soit 62,3 % du total mondial), les États-Unis (111,7 kg, soit 14,6 %), le Royaume-Uni (51 kg, soit 6,6 %), la Fédération de Russie (46,3 kg, soit 6 %), les Pays-Bas (33,3 kg, soit 4,3 %) et la Türkiye (10,8 kg, soit 1,4 %). Plusieurs autres pays détenaient des stocks inférieurs à 10 kg chacun.

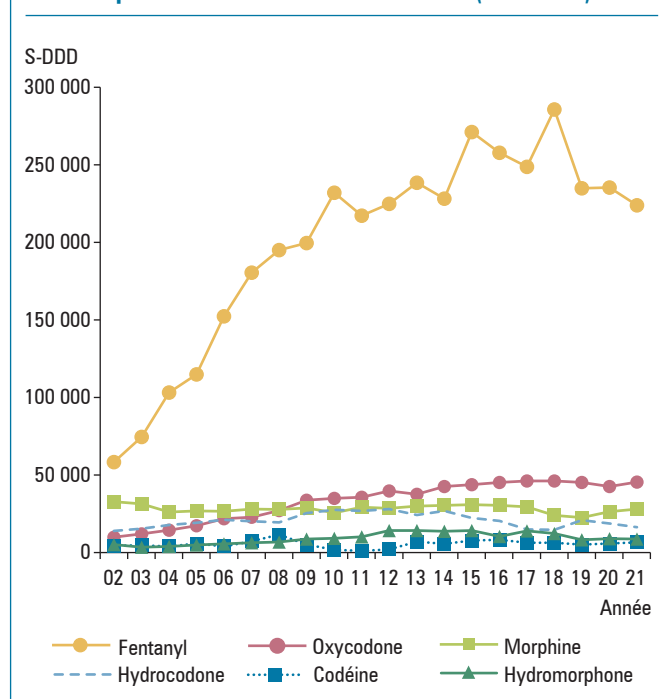
Comparaison des tendances relatives à la consommation d'analgésiques opioïdes

108. La section précédente a fait ressortir les principales tendances concernant la fabrication, l'exportation, l'importation et la consommation des différents stupéfiants. Pour se faire une idée générale de l'évolution de la consommation de ces stupéfiants et comprendre comment et pourquoi la consommation de certains d'entre eux augmente ou diminue, il importe de les appréhender de façon globale, en particulier pour ce qui est des analgésiques opioïdes nécessaires pour la prise en charge de la douleur. L'analyse qui suit se fonde sur la consommation des principaux analgésiques opioïdes (codéine, fentanyl, hydrocodone, hydromorphe, morphine et oxycodone), exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)²⁰.

109. Une comparaison de la consommation des différentes substances au cours des 20 dernières années (voir fig. 32 et 33) met en évidence la prépondérance du fentanyl. Toutefois, après avoir atteint un pic en 2018, avec 285 959 S-DDD, la consommation mondiale de cette substance est tombée à 235 074 S-DDD en 2019 et est restée relativement stable, avec une légère hausse en 2020 (235 393 S-DDD). En 2021, elle a encore diminué, tombant à 224 017 S-DDD. La consommation d'oxycodone a augmenté, dans une moindre mesure. Depuis 2009, cette substance a remplacé la morphine à la deuxième place du classement des opioïdes les plus consommés (après le fentanyl). À l'instar du fentanyl, la consommation d'oxycodone a atteint un niveau record en 2018 (45 726 S-DDD), puis a diminué en 2019 (44 821 S-DDD) et chuté encore en 2020 (42 099 S-DDD), avant de repartir légèrement à la hausse en 2021 (44 972 S-DDD). En revanche, l'usage de morphine est resté relativement stable entre 2004 (25 644 S-DDD) et 2019 (22 004 S-DDD). En 2020, il est resté relativement stable (25 938 S-DDD), puis a augmenté en 2021 (27 605 S-DDD). Après avoir régulièrement diminué à partir de 2014, la consommation d'hydrocodone a augmenté, passant de 14 161 S-DDD en 2018 à 20 415 S-DDD en 2019, mais est de nouveau retombée,

s'établissant à 18 366 S-DDD en 2020. En 2021, elle a encore diminué, tombant à 15 857 S-DDD. La consommation de codéine pour le traitement de la douleur a diminué entre 2018 et 2019, passant de 5 720 S-DDD à 4 591 S-DDD, avant de remonter à 5 231 S-DDD en 2020 puis à 6 134 S-DDD en 2021. La consommation d'hydromorphe a diminué, passant de 11 834 S-DDD en 2018 à 7 713 S-DDD en 2019, son niveau le plus faible depuis 2008, mais elle a augmenté en 2020, atteignant 8 528 S-DDD, avant de diminuer de nouveau en 2021, pour s'établir à 8 315 S-DDD. Les États-Unis représentaient la quasi-totalité de la consommation mondiale d'hydrocodone, alors que l'usage des autres stupéfiants représentés sur les figures a été signalé par au moins deux pays.

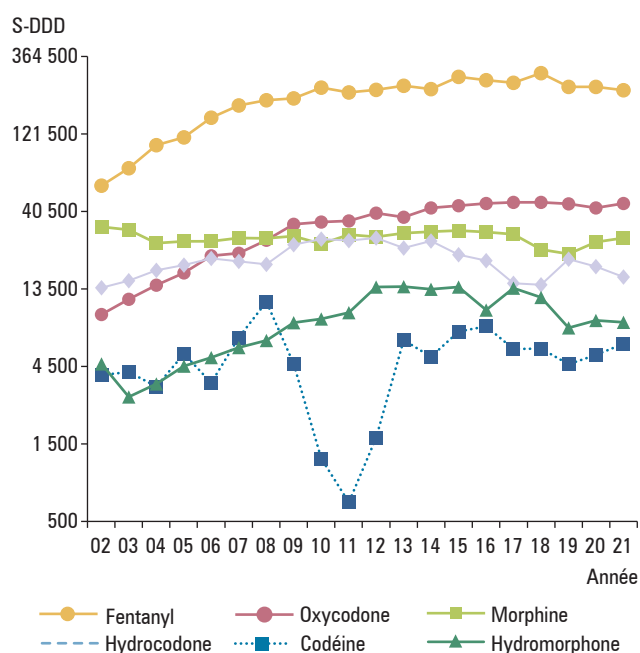
Figure 32. Consommation de codéine, de fentanyl, d'hydrocodone, d'hydromorphe, de morphine et d'oxycodone, exprimée en nombre total^a de S-DDD (2002-2021)



^a La consommation totale d'une substance correspond à la somme des S-DDD signalées par l'ensemble des pays déclarant une consommation.

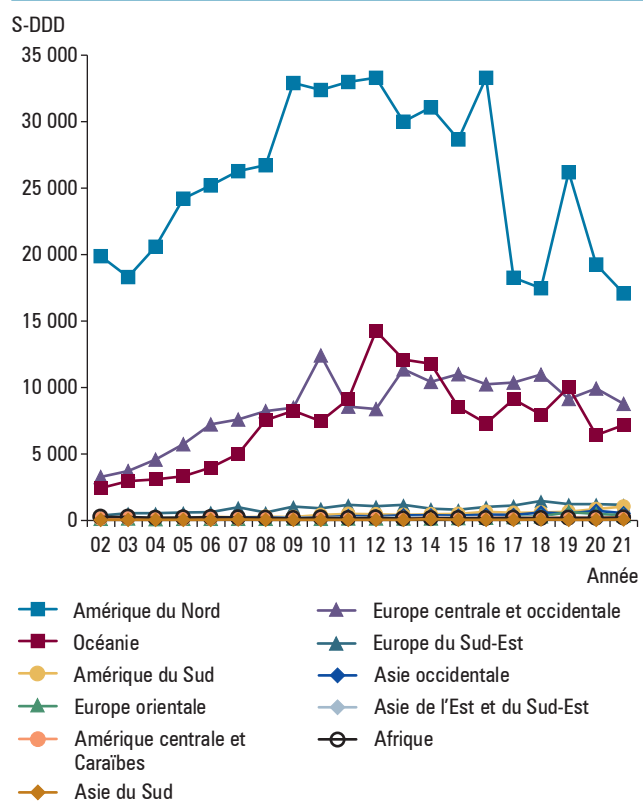
²⁰ La liste des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD) et une explication de cette notion figurent dans la troisième partie, dans les notes afférentes aux tableaux XIV.1.a à i, XIV.2 et XIV.3.

Figure 33. Consommation de codéine, de fentanyl, d'hydrocodone, d'hydromorphe, de morphine et d'oxycodone, exprimée en nombre total^a de S-DDD (2002-2021) (échelle semi-logarithmique)



^a La consommation totale d'une substance correspond à la somme des S-DDD signalées par l'ensemble des pays déclarant une consommation.

Figure 34. Consommation d'opioïdes pour le traitement de la douleur dans toutes les régions, exprimée en S-DDD par million d'habitants et par jour (2002-2021)



110. En analysant au niveau régional les grandes tendances de la consommation, exprimées en S-DDD par million d'habitants et par jour, des principaux analgésiques opioïdes (cétobémidone, codéine, dextropropoxyphène, dihydrocodéine, fentanyl, hydrocodone, hydromorphe, morphine, oxycodone, péthidine, tilidine et trimépéridine), on constate que c'est dans les pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord que ces substances sont les plus consommées.

111. L'analyse régionale confirme la persistance d'une disparité au niveau mondial en ce qui concerne la consommation d'analgésiques opioïdes. Le nombre de S-DDD au niveau régional est calculé à partir de la population totale des pays qui signalent la consommation d'analgésiques opioïdes et des quantités totales déclarées comme ayant été consommées. En 2021, la consommation déclarée par certains pays d'Amérique du Nord, d'Océanie et d'Europe centrale et occidentale porte les moyennes régionales à 17 035 S-DDD en Amérique du Nord, 8 721 S-DDD en Europe centrale et occidentale et 7 146 S-DDD en Océanie. L'Amérique du Nord reste la région du monde où la consommation d'opioïdes pour le traitement de la douleur est la plus élevée (voir fig. 34 et 35).

Figure 35. Consommation d'opioïdes pour le traitement de la douleur dans toutes les régions, exprimée en S-DDD par million d'habitants et par jour (2002-2021) (échelle semi-logarithmique)

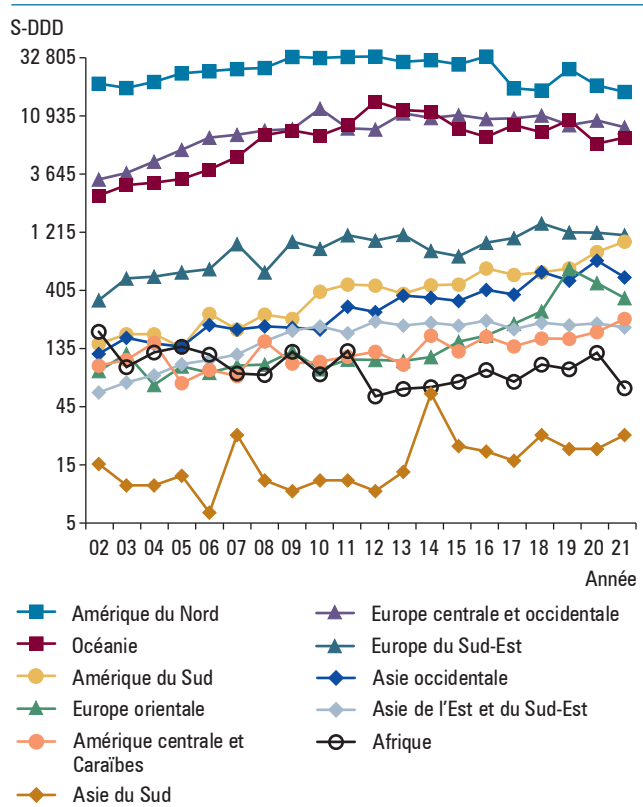


Figure 36. Consommation de codéine, de fentanyl, d'hydrocodone, de morphine, d'oxycodone, de péthidine et d'autres opioïdes dans toutes les régions, exprimée en S-DDD (2021)

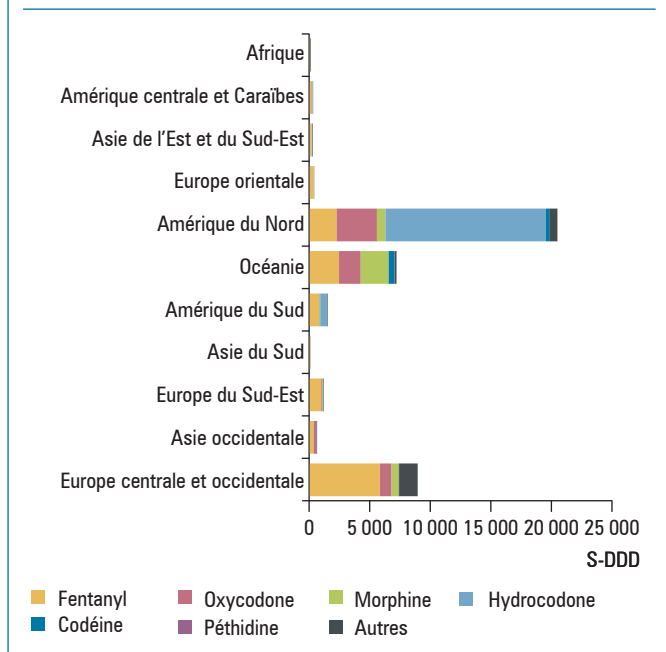
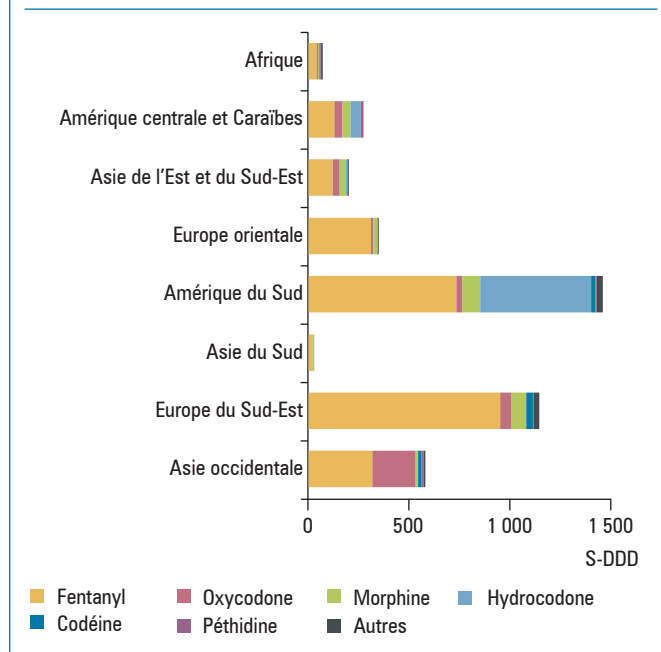


Figure 37. Consommation de codéine, de fentanyl, d'hydrocodone, de morphine, d'oxycodone, de péthidine et d'autres opioïdes dans certaines régions, exprimée en S-DDD (2021)



112. Les niveaux de consommation d'opioïdes en Amérique du Nord, en Océanie et en Europe centrale et occidentale sont bien plus élevés que dans toutes les autres régions du monde. En Europe du Sud-Est, la tendance était manifestement à la hausse jusqu'en 2018, année où la consommation a atteint 1 415 S-DDD, mais celle-ci s'est stabilisée autour de 1 000 S-DDD ces dernières années (1 134 S-DDD en 2021). La consommation en Amérique du Sud augmente depuis 2017, année où les pays ont déclaré 537 S-DDD, et a atteint un niveau record de 1 006 S-DDD en 2021. En Asie occidentale, une tendance similaire a été observée, la consommation ayant atteint un record absolu (743 S-DDD) en 2020. Toutefois, ce niveau ne s'est pas maintenu en 2021, la consommation étant tombée à 509 S-DDD. En Europe orientale, la consommation d'opioïdes a atteint un niveau record en 2019, avec 601 S-DDD, avant de chuter à 344 S-DDD en 2021. D'après l'OICS, les niveaux de consommation d'analgésiques opioïdes sont insuffisants s'ils sont compris entre 100 S-DDD et 200 S-DDD, et très insuffisants s'ils sont inférieurs à 100 S-DDD. En conséquence, les niveaux moyens de consommation signalés en 2021 en Asie de l'Est et du Sud-Est (198 S-DDD), en Afrique (63 S-DDD) et en Asie du Sud (26 S-DDD) sont particulièrement préoccupants.

113. Les figures 36 et 37 présentent la consommation d'analgésiques opioïdes exprimée en S-DDD totales par substance et par région. Cette analyse souligne une fois de plus la prépondérance du fentanyl dans la plupart des régions du monde. La consommation d'oxycodone atteint ses niveaux les plus élevés en Amérique du Nord, en Océanie, en Europe centrale et occidentale et en Asie occidentale, même si cette substance est également consommée dans d'autres régions. La consommation d'hydrocodone est importante dans les Amériques. Quant à la consommation de morphine, elle est moins importante dans la plupart des régions, à l'exception de l'Amérique du Sud et de l'Europe du Sud-Est.

114. L'OICS réaffirme qu'il est urgent d'accroître l'accès aux analgésiques opioïdes et leur disponibilité et d'en améliorer la prescription et l'usage dans tous les pays dans lesquels ils sont insuffisants et très insuffisants en adoptant des politiques publiques ciblées avec l'appui des gouvernements, des systèmes et des professionnels de santé, de la société civile, de l'industrie pharmaceutique et de la communauté internationale.